

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 92 (1984)

**Rubrik:** Chronique archéologique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Chronique archéologique

Une partie des articles ci-après, concernant les périodes de la Préhistoire au haut Moyen Age, ont paru dans l'*Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'archéologie*, 67, 1984, mêlés aux trouvailles des autres cantons.

Nous avons complété cette série par des notices et références concernant les chantiers de fouilles et découvertes relevant de l'archéologie médiévale.

Les trouvailles et sites sont distribués chronologiquement dans les périodes suivantes:

Paléolithique et Mésolithique	<b>P</b>
Néolithique	<b>N</b>
Age du bronze	<b>Br</b>
Hallstatt	<b>Ha</b>
La Tène	<b>L</b>
Epoque romaine	<b>R</b>
Haut Moyen Age	<b>HM</b>
Moyen Age	<b>M</b>
Archéologie préindustrielle	<b>AP</b>
Indéterminé	<b>I</b>

L'emplacement des sites est donné par le numéro de la carte nationale au 1:25 000<sup>e</sup> et les coordonnées kilométriques. Il peut arriver que, pour protéger certains sites, l'emplacement ne soit pas précisé.

Les sites sont présentés dans l'ordre alphabétique des communes, avec indication du district.

### *Abréviations*

MHAVD Monuments historiques et archéologie, Département des travaux publics du canton de Vaud.

- MCAH Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.
- JbSGUF *Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte, Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'archéologie.*
- CAR *Cahiers d'archéologie romande (Bibliothèque historique vaudoise)* dirigés par Colin Martin.

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par le soussigné.

D. Weidmann, archéologue cantonal

#### AVENCHES – District d'Avenches

##### **R** *Signalisation des monuments.*

Pour marquer la célébration du centième anniversaire de l'*Association Pro Aventico*, fondée en 1885, plusieurs actions ont été entreprises afin d'améliorer la visite du site et de mieux le présenter aux nombreux visiteurs, tant suisses qu'étrangers.

Une des premières réalisations est un système de grands panneaux explicatifs (2 m × 1 m) placés à fin 1983 à proximité des vestiges et les présentant à l'aide de plans, coupes et reconstitutions (fig. 1).

Un court commentaire en trois langues (français, allemand, anglais) accompagne l'illustration. Les panneaux présentant l'amphithéâtre romain et le sanctuaire du Cigognier sont en place. Deux panneaux du même système sont apposés à proximité de l'amphithéâtre et du musée. Ils donnent le plan d'ensemble archéologique du site d'*Aventicum*, les circuits de visite et les renseignements touristiques. Les différents itinéraires pédestres de visite sont jalonnés par des symboles évoquant le plan de chaque monument.

Cette réalisation, par sa couleur brune et son graphisme, constitue un tout avec la signalisation des sites et monuments sur les routes cantonales de toute la Suisse, adoptée à partir d'un modèle vaudois. L'ensemble d'*Aventicum* sera équipé en 1984.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 000/192 500

##### **R** *Sculpture romaine à Aventicum.*

Une étude d'ensemble a été publiée à ce sujet. Voir: MARTIN BOSSERT, *Die Rundskulpturen von Aventicum*, dans *Acta Bernensia IX*. Berne 1983.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1165 570 200/194 300

##### **R** *Canal romain.*

L'embouchure du canal romain reliant le lac de Morat au port près des murailles d'*Aventicum* a été l'objet d'investigations en 1980 et 1981, ainsi

que de datations dendrochronologiques. Un rapport détaillé a été publié sur ce sujet par l'archéologue mandatée pour ces recherches.

Voir: FRANÇOISE BONNET, *Le canal romain d'Avenches. Rapport sur les fouilles exécutées en 1980 et 1981*, dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 27, 1982, p. 5-55.

Documentation et objets: Musée romain d'Avenches.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 100/192 300

**R** *Sanctuaire dit du Cigognier.*

Une très importante monographie a été consacrée à cet immense monument au terme de plusieurs années de recherches et de sondages complémentaires. La colonne du Cigognier a été restaurée à cette occasion.

Voir: P. BRIDEL, *Aventicum III. Le sanctuaire du Cigognier*, publ. dans *CAR* 22, Lausanne 1982.

Documentation et objets: Musée romain d'Avenches.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 800/192 300

**R** *Amphithéâtre romain.*

Pour donner une base solide à un projet de restauration, l'amphithéâtre romain d'*Aventicum* a été l'objet, en 1983, d'une étude archéologique et architecturale, fondée sur l'analyse de l'abondante documentation des fouilles anciennes, sur des relevés complémentaires et sur plusieurs sondages ponctuels.

Investigations et rapport: P. Bridel.

Documentation: Musée romain d'Avenches et MHAVD.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1165 570 500/190 800

**L-R** *Bois de Châtel – Oppidum celtique; castrum du Bas-Empire.*

Une trouvaille monétaire a permis une fructueuse reprise de la documentation ancienne, mettant en lumière les occupations successives de ce site de hauteur mal connu et ses rapports avec le site du Mont Vully et la ville romaine d'Avenches (fig. 3).

Voir: GILBERT KAENEL et HANS-MARKUS VON KAENEL, *Le Bois de Châtel près d'Avenches à la lumière de trouvailles récentes. Oppidum celtique? et castrum du Bas-Empire*, dans *Archéologie suisse*, 6, 1983, p. 110-119.

Documentation: Musée romain d'Avenches et Archives cantonales vaudoises, Lausanne.

Objets: 4 monnaies celtiques déposées au Cabinet des médailles du canton de Vaud, Lausanne.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 200/193 150

**R** *Usine Prochimie – Sondages de contrôle en mars-avril 1983.*

La construction d'une nouvelle annexe à l'usine Prochimie, dans la zone industrielle d'Avenches, a nécessité une intervention de sauvetage au printemps 1983.

La fouille, d'une durée de trois semaines, porta sur une surface de 120 m<sup>2</sup> située dans le prolongement immédiat d'une zone explorée deux ans auparavant (V. Fischbacher, déc. 1980). Trois tranchées de 6 m de long sur 1 m de large furent ouvertes à la machine. Mal connue et située directement au Nord de l'*insula* 6, cette zone se révéla très perturbée. On y mit au jour un mur encore en partie maçonné et qui semble aligné sur le système d'orientation des *insulae* de la période flavienne, ainsi qu'une grande quantité de peinture murale à fond jaune, dont l'étude est en cours. Outre la présence de deux sols superposés et les traces d'un poteau dans les couches inférieures, ce secteur révéla une fosse remplie de débris divers qui semble être un ancien puits. Une série de fosses rectangulaires, qui sont la trace d'anciennes fondations démontées et récupérées, ont été comblées par des matériaux de remblai. Leur alignement diffère de celui du seul mur maçonné observé.

Mis à part l'existence de deux périodes de construction distinctes, dont la relation est difficile à cerner, l'aspect le plus intéressant de cette zone à caractère artisanal réside dans la présence des peintures murales, dont l'étude devrait permettre d'apporter d'utiles précisions.

Investigations: J.-P. Dewarrat – Fondation Pro Aventico.

Documentation et objets: Fondation Pro Aventico.

*J.-P. Dewarrat*

AVENCHES – District d'Avenches

**R** *Datation de l'enceinte romaine.*

Prélèvements de pieux de chêne sous l'enceinte et analyses dendrochronologiques.

I. Fouilles et prélèvement de pieux de chêne à la tour 14 (Usine Stahlton, 1961). CN 1185 570 100/193 175

Quatre échantillons de bois de chêne provenant de l'Usine Stahlton furent retrouvés par V. Fischbacher, en décembre 1982, et soumis à un essai de datation dendrochronologique en janvier 1983.

Tenté plus de vingt ans après le prélèvement des bois, cet essai de datation fut toutefois fructueux. En effet, en l'absence d'écorces et compte tenu de la présence de l'aubier sur un seul des 4 échantillons, le rapport du Laboratoire romand de dendrochronologie (A. et O. Orcel) conclut: «L'année d'abattage se situe aux environs de l'année 72 après J.-C.» Quoique imprécise, cette date est néanmoins intéressante et vient confir-

mer l'attribution à la période flavienne de l'édification du mur d'enceinte d'Avenches.

Documentation: Rapport du Laboratoire romand de dendrochronologie, du 26 janvier 1983. Analyse dendrochronologique de pieux provenant des fondations de l'enceinte romaine d'Avenches (VD) sous la tour 14, par C. et A. Orcel.

- II. Sondage et prélèvement de pieux de chêne entre les tours 9 et 10 au lieu-dit «Prés Raclos» I. CN 1185 570 430/193 325  
— prélèvement: novembre 1982  
— analyse dendrochronologique: janvier 1983

L'équipement de la zone industrielle Nord d'Avenches a nécessité le creusement d'un passage pour des canalisations sous l'enceinte romaine, en face de l'Usine Francey-Terre, au lieu-dit «Prés Raclos», entre les tours 9 et 10, durant l'automne 1982. Profitant de l'occasion, *Pro Aventico* a procédé, sur l'emplacement des futurs travaux, à un sondage de contrôle et, surtout, à un prélèvement de pieux de chêne sous les fondations du mur en vue d'une datation dendrochronologique.

Dans sa partie occidentale, tracée dans la plaine alluviale, l'enceinte romaine est construite sur pilotis. Signalée de longue date déjà (voir: A. Caspari, lettre du 10.10.1866, MS. Antiq. Gesellschaft Zürich, Archives Pro Aventico et E. SECRETAN, *Aventicum, son passé et ses ruines*, Avenches, 1896, p. 37), cette particularité a été relevée par L. Bosset en 1924-1926, lors des fouilles systématiques effectuées à l'enceinte (1921-1933) (voir: L. Bosset, croquis de fouilles du 28.7.1924, Archives Pro Aventico). Enfin, lors de la fouille Stahlton (tours 13-15), une première tentative de datation dendrochronologique, due à l'initiative de G. T. Schwarz en 1961, avait été faite en Allemagne par E. Hollstein, conjointement à d'autres échantillons provenant des fouilles du début des années soixante. Des courbes avaient été constituées avec ces matériaux et utilisées en Allemagne comme en Suisse, mais le résultat de détail des datations de chaque ensemble n'a jamais été communiqué aux archéologues d'Avenches (voir: G. T. Schwarz, fouilles «Stahlton», Archives Pro Aventico).

En août 1982, les deux côtés de la muraille furent dégagés jusqu'à leur base et un passage en tunnel fut creusé en octobre pour la canalisation moderne; enfin, l'observation et le prélèvement des bois eurent lieu au début de novembre.

Le percement du mur à sa base a permis d'améliorer la connaissance de l'ouvrage quant à sa technique de construction: si la coupe obtenue au travers du mur a permis d'en vérifier la structure interne — 310 cm de largeur et alternance de lits de blocs de calcaire et de galets grossiers, au niveau de sa fondation — de petit appareil à blocage, c'est avant tout l'implantation des pilotis et leur prélèvement à fin d'analyse qui constituèrent le véritable intérêt du présent sondage.

Directement sous la première assise apparaissent les pilotis, en un réseau dense (env. 40 au m<sup>2</sup>) et répartis de manière homogène. Plantés

pour la plupart à la verticale, dans le sable, quelques pieux sont inclinés, parfois fortement. S'agit-il d'une consolidation volontaire ou simplement de leur fluctuation en milieu meuble? D'autre part, les pieux les plus longs sont implantés au centre et dans les zones bordières. Le réseau est ici plus dense que celui vu par Schwarz, sous Stahlton. Le phénomène est peut-être lié à une différence locale de compacité du sous-sol.

Chacun des 112 pieux prélevés montre, dans sa partie inférieure, un état de conservation remarquable dû à son séjour dans l'eau. D'une longueur de 140-160 cm pour la dizaine de grands exemplaires et de 90-120 cm pour le reste, les pieux sont taillés en pointe (section pentagonale) et présentent souvent à leur sommet des traces d'aplatissement. Quant à leur provenance, la parenté des courbes dendrochronologiques indique qu'ils appartiennent à un lot forestier très homogène. Sauf dans un des cas, les bois proviennent des branches et non du tronc, et sont taillés dans le même sens que ces dernières (pointe du côté feuillage).

Parmi les 30 échantillons analysés par le Laboratoire romand de dendrochronologie, 27 purent être synchronisés et, grâce à la présence d'écorce sur certains d'entre eux, le résultat fut le suivant: les arbres d'où ont été débités les pieux utilisés pour les fondations de l'enceinte romaine d'Avenches, au lieu-dit «Prés Raclos», ont été abattus au printemps de l'année 72 après J.-C.

Cette date est la première datation absolue concernant l'époque de la construction du plus important ouvrage d'art de ce type en Helvétie romaine.

Investigations: J.-P. Dewarrat. Fondation Pro Aventico.

Documentation: Rapport du Laboratoire romand de dendrochronologie du 26 janvier 1983. Analyse dendrochronologique de pieux provenant de l'enceinte romaine d'Avenches (VD). Fouilles ERA 1982 «Prés Raclos» (entre tours 9 et 10).

III. Sondage et prélèvement de pieux de chêne aux abords de l'emplacement supposé de la tour 12, soit aux «Prés Raclos» II. CN 1185 570 250/193 235

— prélèvement: juillet 1983

— analyse dendrochronologique: octobre 1983

Durant l'été 1983, les jeunes d'un camp archéologique furent occupés à l'enceinte, à la recherche des tours 10 et 12, sur le terrain, afin d'en tenter la localisation exacte. N'ayant pas rencontré le succès espéré, cette exploration a fourni une nouvelle occasion de prélever des bois dans le premier sondage, celui de l'emplacement supposé de la tour 12, à l'extrémité méridionale de la partie encore visible de l'enceinte, au lieu-dit «Prés Raclos».

Dans un espace d'environ 1 m de long sur 40 cm de profond, 12 pilotis, présentant un mode d'implantation analogue à ceux du premier prélèvement (automne 1982, «Prés Raclos» I) purent être recueillis. De petite taille — en moyenne 80 cm de long —, les pieux furent également

confiés au Laboratoire romand de dendrochronologie, qui en analysa 6 échantillons.

La date de l'abattage des bois obtenue a été, cette fois-ci: printemps-été 77 après J.-C. Cet échantillonnage est distant de 270 m du premier lot, daté du printemps 72 après J.-C. Cette seconde date, plus récente de cinq ans, apporte une nouvelle confirmation quant à la période de construction de l'ouvrage, ainsi qu'une première indication sur le programme et la durée du chantier. A cet égard, il convient de tenir compte avec prudence des résultats approximatifs des anciens échantillons (tour 14), et de ne pas en tirer des conclusions hâtives sur l'ordre des étapes de construction.

Les différentes dates ainsi obtenues à l'aide de la méthode dendrochronologique viennent ainsi confirmer les hypothèses de Naef et Bosset, qui situaient l'édification de l'enceinte romaine d'Avenches à la période des empereurs flaviens. Voir également: G. T. SCHWARZ, *Die Kaiserstadt Aventicum*, Berne et Munich, 1964, p. 36, et DENIS VAN BERCHEM, *Les routes et l'histoire*, Genève, 1982, p. 125.

Mais, surtout, ces résultats permettent d'affiner la datation et de placer la construction de la muraille, dans le secteur le plus proche de la cité, au début et durant les années septante de notre ère.

D'autres prélèvements seront nécessaires le long des quelque 1400 m d'enceinte érigée en plaine sur pieux de chêne, afin de confirmer la date du début du chantier et de mieux comprendre quelles ont été les étapes constructives.

Ces démarches appartiennent aux recherches en cours sur l'ensemble de l'enceinte et de ses constructions, et sur l'histoire liée au développement du site et des voies de communication.

Investigations: J.-P. Dewarrat. Fondation Pro Aventico.

Documentation: Rapport du Laboratoire romand de dendrochronologie. Analyse dendrochronologique de pieux provenant de l'enceinte romaine d'Avenches (ERA 83). Emplacement présumé de la tour 12, Carré T 9.

Voir également: F. STÄHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, 3<sup>e</sup> éd., Bâle 1948, p. 206, n. 4.

*J.-P. Dewarrat*

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1165 570 200/194 100

**R** *Les Joncs – Port romain – Nécropole.*

La fouille de la nécropole du port romain d'Avenches, qui eut lieu du 22 septembre au 13 octobre 1983, met fin à l'exploration archéologique systématique du territoire dit «Aux Joncs», situé à 700 m environ au Nord d'Avenches, en direction du lac de Morat. Cet endroit avait été reconnu depuis fort longtemps déjà comme l'emplacement du port romain d'Avenches, port relié à la cité par une chaussée rectiligne de 1 km de long.

Depuis 1976, date à laquelle fut déposé un vaste projet d'aménagement de la zone en camping-caravaning, plusieurs campagnes de sondages ou de fouilles archéologiques avaient précisé notre connaissance des installations portuaires. (Voir: FRANÇOISE BONNET, *Les ports romains d'Avenches*, dans *Archéologie suisse*, 5, 1982.2, p. 127-131, et *Le canal romain d'Avenches*, dans *Bulletin Pro Aventico* 27, 1982.)

Les découvertes sporadiques de quelques tombes avaient permis de supposer l'existence de nécropoles le long de la route du port. L'exploration systématique des abords de cette chaussée, sur les 300 m menacés par le camping, a abouti en effet, en automne 1982, à la mise au jour de 18 tombes groupées sur une légère élévation de terrain située à l'Est de la route et à environ 850 m du mur d'enceinte d'Avenches. Ce groupe représentait, comme il fut découvert cette année, à peu près la moitié d'un petit cimetière, auquel deux tombes trouvées en 1978 et une tombe en 1981 appartiennent également.

La campagne de 1983 avait pour but la fin de l'exploration de cette nécropole dont l'extension en direction du Sud était inconnue, et la compréhension de son rapport avec la route romaine dont elle paraissait franchir le fossé.

D'autre part, les nombreuses tranchées des canalisations d'eau et d'électricité du camping, faites durant les mois de mars et octobre 1983 notamment, ont permis de faire quelques observations sur les couches superficielles de cette plaine des Joncs et de tirer quelques conclusions archéologiques sur l'occupation romaine.

Les résultats exposés ci-dessous reprennent en partie ceux de la fouille de l'automne 1982 (Voir: G. DELLEY, *Chronique archéologique*, dans *JbSGUF* 66, 1983, p. 273).

La nécropole est donc située sur le flanc et le sommet d'une faible élévation de terrain qui, partant de là vers le Sud, longe la route romaine à l'Est. La stratigraphie de cette élévation montre qu'elle résulte d'une accumulation de dépôts limoneux ou sableux, parfois gravillonneux. Cela révèle un milieu fréquemment perturbé et modifié par des alluvionnements et des inondations d'origine fluviale, contre lesquels la route romaine a manifestement servi de barrage. Les alluvions se sont donc déposées, sur plus de 60 cm d'épaisseur, dans un temps très court durant le I<sup>er</sup> siècle après J.-C. D'une part, en effet, les inondations recouvrent les premiers aménagements du bord de la route, qui datent du début du I<sup>er</sup> siècle et qui ont été utilisés pendant quelques années (fossé et empierrements), et, d'autre part, elles sont antérieures aux tombes implantées dans le dépôt supérieur, dont les plus anciennes remontent à la période flavienne.

Ces inondations incessantes ont sans doute fortement influencé l'utilisation de la route et du port, dans une mesure qui reste à étudier.

La nécropole du port a été systématiquement explorée par décapages de surfaces successifs, jusqu'à une profondeur moyenne de 40 cm sous le niveau actuel du sol végétal, soit jusqu'à 10 cm environ sous le sommet

de la couche de limon dans laquelle sont implantées les tombes. Les quelques tombes qui auraient été installées dans des fosses plus profondes, non visibles au niveau du dernier décapage, ont été considérées comme hors d'atteinte des travaux de camping et ne sont donc pas en situation d'urgence de fouilles archéologiques.

Compte tenu de ces limitations, on compte pour cette nécropole un total de 36 tombes à incinération, 2 tombes à inhumation et une urne plantée en terre sans ossements (fig. 4). Elle occupe une surface de 17 × 12 m. À l'Est, on a relevé un alignement de trous de poteaux dont la profondeur atteint 1,80 m et le diamètre 25 à 30 cm. Ils sont situés à 1,40 m en moyenne les uns des autres, sur une ligne à peu près parallèle à la route romaine. Il s'agit peut-être d'une palissade qui délimitait le cimetière à l'Est.

Les types de tombes illustrent la variété caractéristique des cimetières gallo-romains : 35 fosses à incinération avec ou sans urne, 1 tombe du type «bustum» et 2 tombes à inhumation.

Parmi les 35 fosses, toutes en pleine terre, seule la tombe n° 22 correspond à la définition stricte de tombe à urne (fig. 5), à savoir une tombe dont l'urne ne contient que les ossements lavés du défunt, sans les restes de la crémation. L'urne est ici un fond d'amphore (Pélichet 47), un fond de cruche lui sert de couvercle. Néanmoins, le pied de l'amphore était entouré par un gros charbon de bois, une bouteille de verre complètement refondue et des tessons de panse de la cruche, soigneusement disposés.

Toutes les autres fosses montraient les restes pêle-mêle de la crémation : dans une douzaine de cas, on a découvert une urne en poterie, mais aucun couvercle ; dans un cas, les os avaient été lavés et rassemblés à une extrémité de la tombe, peut-être dans un tissu ou un autre contenant qui aurait complètement disparu. Les fosses à urne sont généralement plus grandes, plus riches en matériel. Les autres peuvent être de dimension très réduite, 30 cm de diamètre, 15 cm de profondeur, et ne contenir aucun matériel autre que les os et quelques clous.

La sépulture du type «bustum» (n° 36), qui se définit par le fait que le mort est brûlé au-dessus de la fosse qui lui servira de tombe (fig. 6), se présente comme une fosse de 175 × 85 cm dont les bords sont rubéfiés. Elle était conservée sur environ 15 cm de profondeur. On avait rassemblé dans une partie du fond les os du défunt, et dans l'autre les charbons de bois et cendres du foyer. Par-dessus, répandus sur toute la surface, une trentaine de poteries, terre sigillée, écuelle, cruche, une amphore, et multitude d'os d'animaux calcinés qui représentent les offrandes au mort. Cinq estampilles sur terre sigillée (Drag. 31 et Drag. 32), un gobelet en TS orné d'incisions (Déch. 72) et une monnaie d'Hadrien permettent de dater cette tombe de la période d'Hadrien-Antonin.

Tout le matériel trouvé dans les tombes à incinération porte des traces de feu et appartient par conséquent aux offrandes et non au mobilier proprement dit qui doit être déposé après la crémation. La quantité d'offrandes varie considérablement d'une tombe à l'autre ; en revanche, leur

inventaire est singulièrement monotone et pauvre: surtout de la poterie, terre sigillée barbotinée du Sud ou du Centre de la Gaule, écuelles et cruches de production locale, des clous qui proviennent du cercueil et, dans deux cas, petits clous décoratifs, rarement du bronze, quelques fragments minuscules et refondus de verre. Parmi les trouvailles exceptionnelles, signalons cinq monnaies, malheureusement quatre sont hors tombes, une lampe (tombe 0, 1981), un outillage de charpentier (tombe 3, 1982). Le matériel de la sépulture de type «bustum» présente par contre quelque originalité (voir plus haut).

Des deux inhumations, l'une est une mère avec son enfant, sans mobilier (tombe 18, 1982), l'autre est également un enfant en bas âge, dans un petit cercueil en bois, enterré avec son biberon.

La datation du cimetière, sur la base de la poterie et des monnaies, peut s'étendre de la période flavienne à la période antonine. Elle doit être encore affinée, notamment en ce qui concerne la chronologie relative des tombes individuelles à mettre en relation avec leur type, l'inventaire et la répartition spatiale dans la nécropole.

En dépit du fait que la plupart des tombes ont été superficiellement détruites par les travaux agricoles de ce dernier siècle et que, par conséquent, tout marquage de surface a dû disparaître, l'aspect modeste des tombes incite à croire que celui-ci ne comportait guère plus peut-être qu'un petit cairn de galets. Le cimetière du port était manifestement réservé à des gens de condition modeste, probablement les ouvriers du port. Il n'y a en effet pas de raison de penser qu'on enterrait là des habitants d'Avenches, étant donné l'existence de nombreuses autres nécropoles plus proches de la cité.

L'élaboration des documents de fouille devra s'accompagner d'analyses C14, dendrochronologiques, identification des os d'animaux et de quelques prélèvements organiques, identification des os humains et comptage des individus.

Documentation et matériel: Musée romain d'Avenches.

*F. Bonnet*

BAVOIS – District d'Orbe – CN 1203 533 800/570 900

**N-Br** *En Raillon – Habitat protohistorique terrestre.*

Le résultat de l'élaboration d'importantes investigations, effectuées en 1977-1978 sur le tracé de la route nationale N 1 Lausanne-Yverdon, a été publié. Voir: JOËL VITAL et JEAN-LOUIS VORUZ, *L'habitat protohistorique de Bavois-en-Raillon (Vaud)*, paru dans *CAR* 28, Lausanne 1984.

Voici le résumé qu'en donnent les auteurs: «La destruction par des travaux autoroutiers d'un site d'habitat du Campaniforme, du Bronze ancien IV et de la première moitié du Bronze final a nécessité l'organisation d'une importante fouille de sauvetage. La stratigraphie du site, inscrit dans un vallon creusé dans la moraine würmienne, comprend 11 phases



*Fig. 1. Avenches – Le nouveau panneau explicatif de l'amphithéâtre romain.*  
(Photo MHA VD)



*Fig. 2. Grandson – Station littorale de Corcelettes – protection des rives en décembre 1983.*  
(Photo MHA VD)

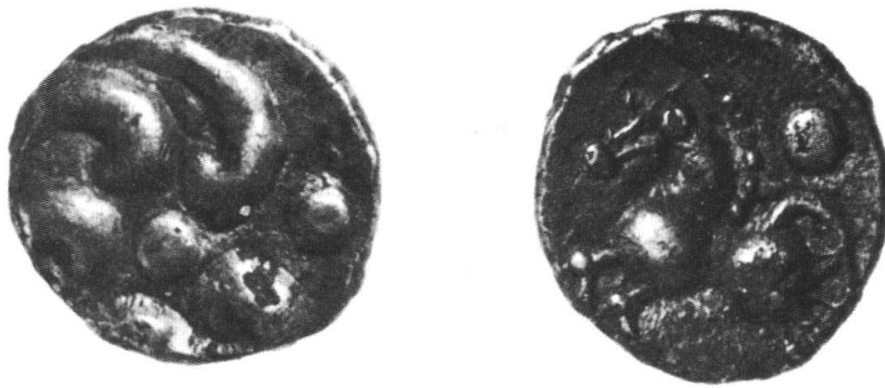


Fig. 3. Avenches – Bois de Châtel. Quinaire de type « Büschel ». Milieu du Ier s. avant J.-C. Argent fourré.  $\varnothing$  12,5 mm.  
(Photo G. Kaenel)

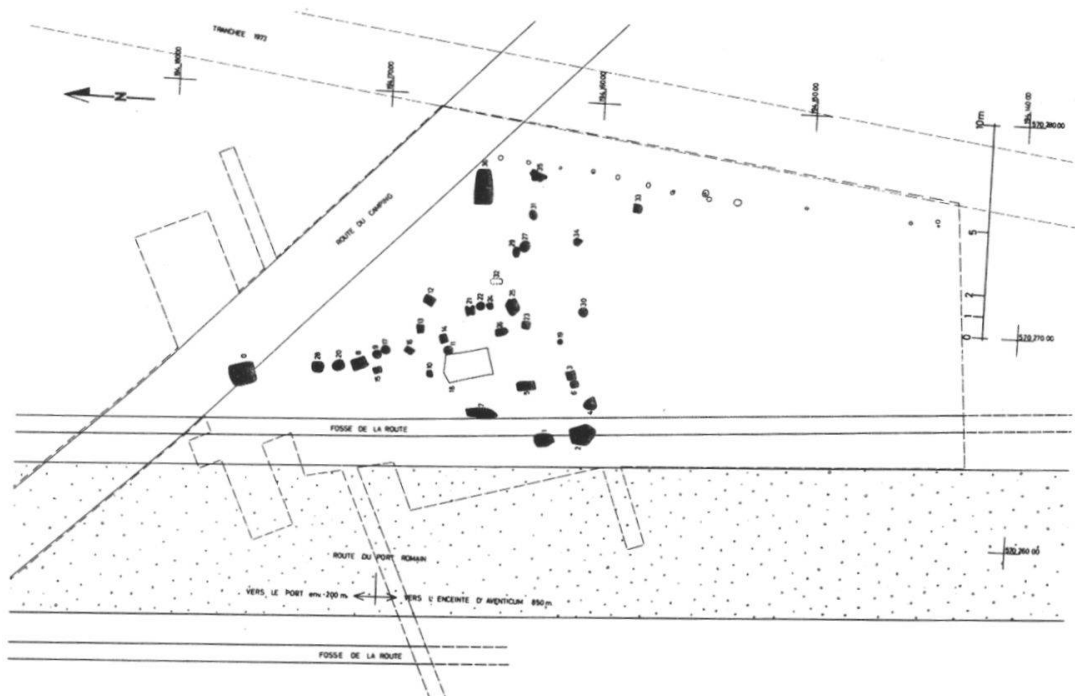
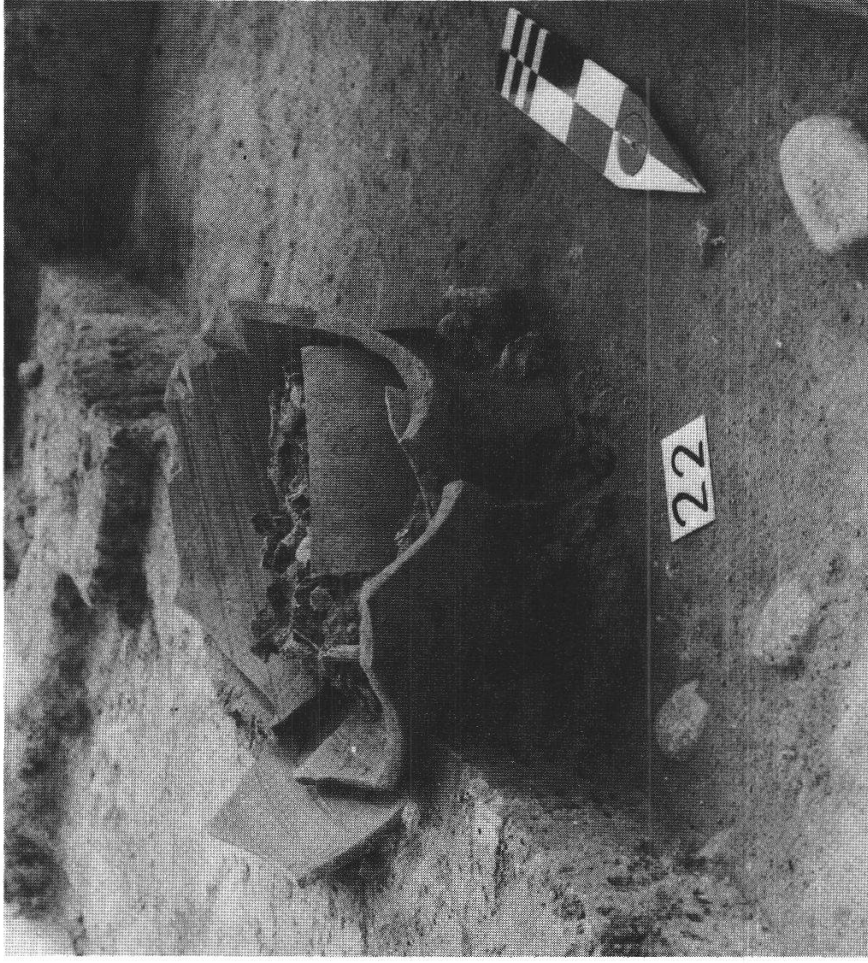
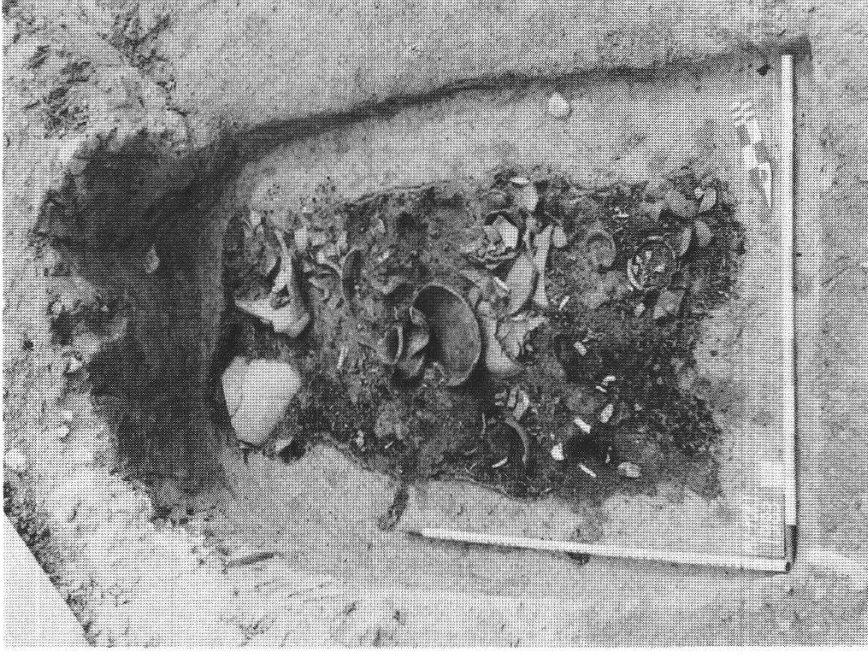


Fig. 4. Avenches – Plan de la nécropole du port romain. Route romaine orientée Nord-Sud, à 850 m de l'enceinte d'Avenches; tombes et périmètre fouillés.  
(Plan F. Bonnet)



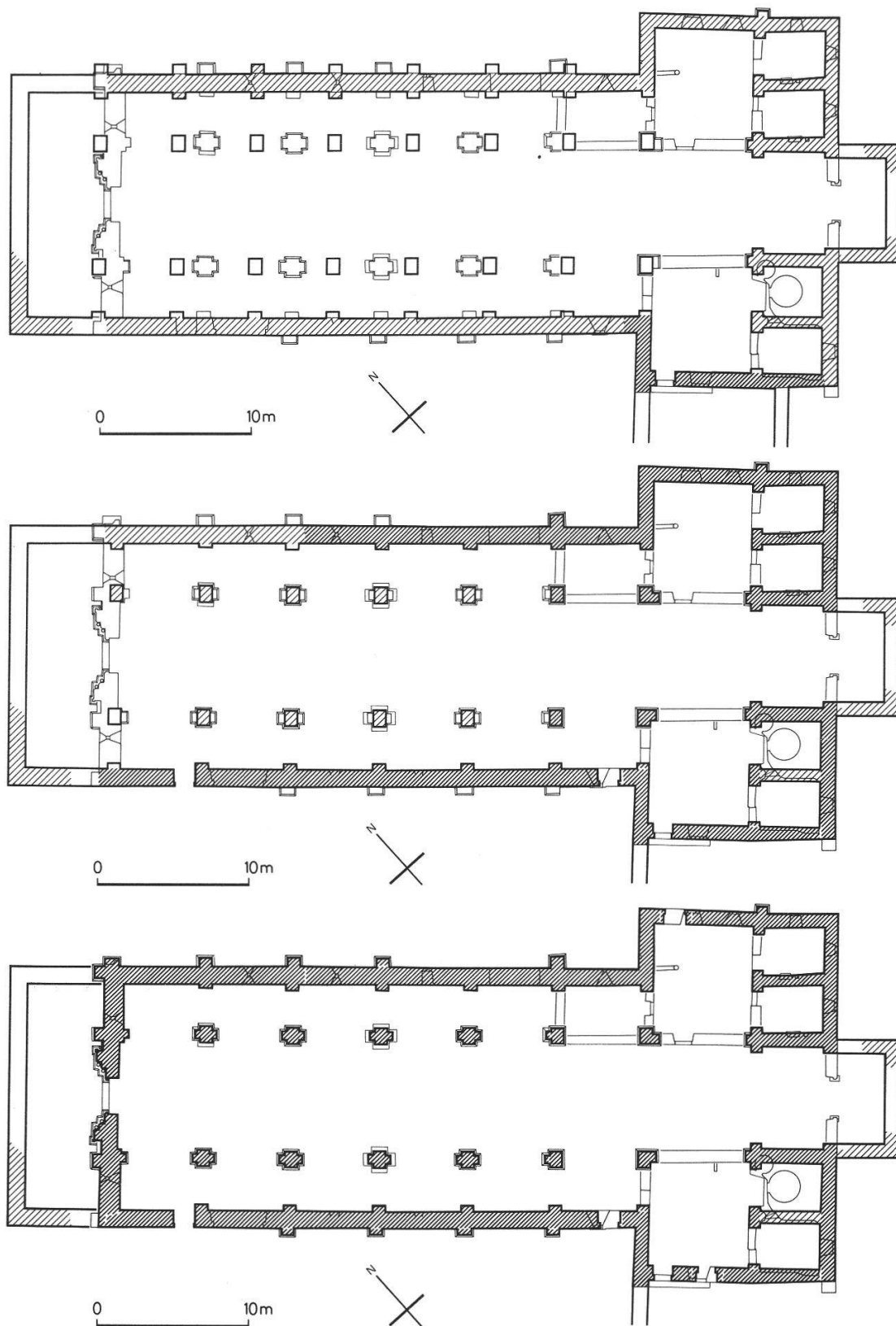
*Fig. 5. Avanches – Nécropole du port romain, tombe n° 22 (1982). Urne constituée d'un fond d'amphore contenant les os lavés du défunt, un fond de cruche renversé servait de couvercle.*

(Photo F. Bonnet)



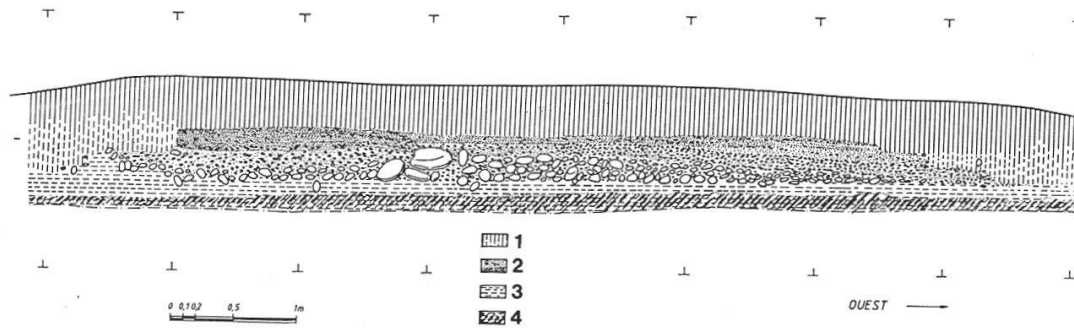
*Fig. 6. Avanches – Nécropole du port romain, tombe n° 36 (1982). Bustum avec dépôt de poteries fait en fin de crémation.*

(Photo F. Bonnet)



*Fig. 7. Chésereux – Plans schématiques des chantiers 3, 4 et 5 de l'église de Bonmont au XII<sup>e</sup> s.*

(Dessins Atelier d'archéologie médiévale, Moudon)



*Fig. 8. Granges-Marnand – Coupe d'une route romaine.*  
 1. Terre végétale. 2. Sables et graviers. 3. Argiles et limons. 4. Argiles et limons avec restes végétaux.  
 (Dessin M. Klausener)



*Fig. 9. Gressy-Sermuz – La butte vue de l'Ouest; à gauche, au droit des arbres, la limite Nord de l'éperon.*  
 (Photo E. Abetel)



*Fig. 10. Gressy-Sermuz – Coupe en travers du rempart, vue du Nord, avec, en profil, les deux parements, interne (à droite) externe (à gauche).*  
 (Photo E. Abetel)

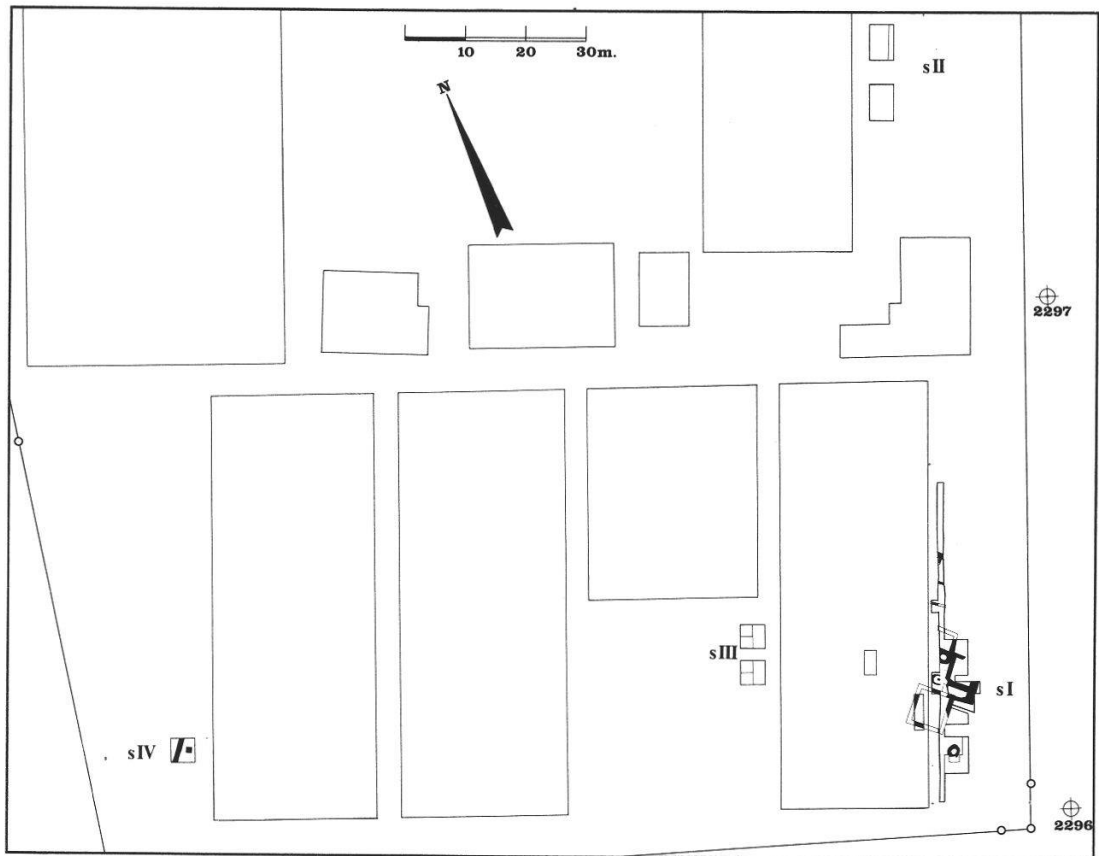


Fig. 11. Lausanne-Vidy – Situation des sondages 1983. Secteurs I-IV.  
(Dessin IAHA)

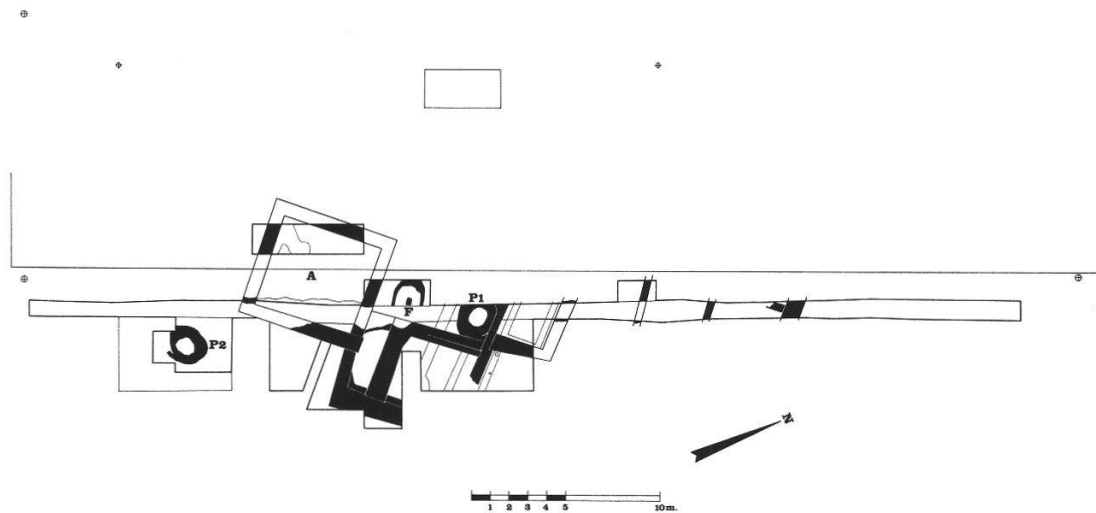


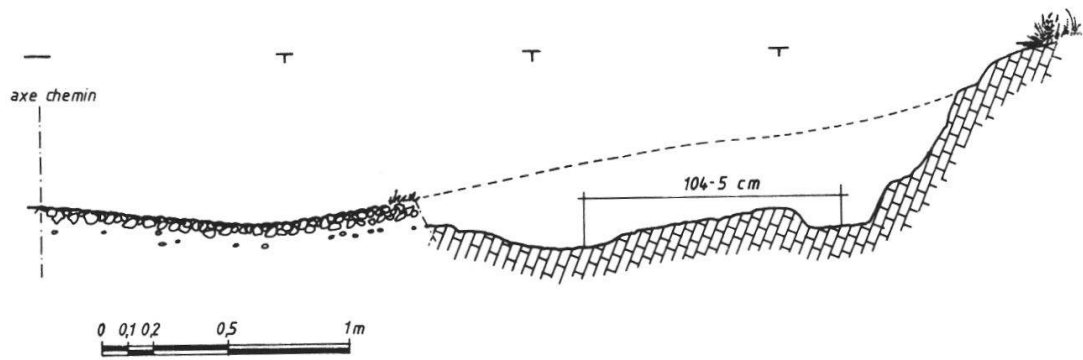
Fig. 12. Lausanne-Vidy – Plan schématique des fouilles 1983. A. Bâtiment  
quadrangulaire. F. Four de potier. P1 et P2. Puits.  
(Dessin IAHA)



*Fig. 13. Lausanne-Vidy – Four de potier.*  
(Photo IAHA)



*Fig. 14. Nyon – Forum romain. Tête en calcaire d'un homme sacrificiant. Haut. 16 cm.*  
(Photo A. Moccia. Musées de Nyon)



*Fig. 15. Lignerolle – Voie à ornières. Profil en travers.*  
 (Dessin M. Klausener)



*Fig. 16. Lignerolle – Voie à ornières. Ornière amont taillée dans le calcaire.*  
 (Photo MHAVD)

sédimentaires; 1: creusement et érosion lors du Tardiglaciaire, 2 et 3: alluvionnements puis colluvionnements montrant le passage du Boréal à l'Atlantique avec progression du couvert végétal, 4: érosion au début du Subboréal, 5: alluvionnements et éclaircissement de la forêt, 6: colluvionnements latéraux en climat humide et nouvelle progression de la forêt, première occupation humaine Campaniforme, 7: forts ruissellements en climat humide et recul de la forêt peut-être dû à une déforestation anthropique du Bronze ancien, 8: colluvionnements et ruissellements temporaires en climat humide, progression de la forêt, abandon de l'habitat, 9: colluvionnements, forêt dense et comblement très rapide par l'apport des matériaux de construction, avec 16 phases d'aménagement rattachables au B.F. 2a-2b, 10: arrêt de la sédimentation au début du Subatlantique et forte pédogenèse, lixiviation et drainage du vallon, 11: remaniements de couches antérieures, cultures modernes, construction de l'autoroute. Cette synthèse historique a été établie par une étude sédimentologique et malacologique détaillée portant sur l'ensemble du vallon et sur toutes les couches, mêmes stériles (J.-L. Brochier et L. Chaix). Le mobilier archéologique, essentiellement céramique, est trop fragmenté pour que des caractéristiques typologiques globales soient perçues, on ne discute donc que des éléments de comparaison particuliers prenant parfois valeur de fossiles directeurs, puis on essaie de chercher des caractères évolutifs parmi les formes et les décors. La couche 12a (environ 1900 av. J.-C.) est rattachable au Campaniforme bourguignon, les couches 9 et 11 (1700-1600 av. J.-C.) se placent au Bronze ancien IV et paraissent, comme à Rances VD, succéder directement au Campaniforme. Les couches 6 à 2 prennent place entre 1350 et 1000 av. J.-C. au maximum, 3 siècles pendant lesquels les sédiments s'accumulent sur 1,50 m. Le mobilier de 6 et 5b, proche de celui de certains sites du Bronze moyen (Rances VD, Pfäffikon ZH), pourrait montrer une filiation directe entre le Bronze moyen et le Bronze final 2b. Le mobilier très homogène des couches 5a à 3 n'est guère différent du précédent: le stock de base de 80% des formes reste inchangé et seuls diminuent les vases bitronconiques arrondis ainsi que les petits cols courts en céramique fine. On voit aussi la légère progression des formes typiques du groupe Rhin-Suisse B.F. 2b, coupes coniques segmentées, vases bitronconiques larges et coupes coniques étroites. Il se place donc avant l'abandon des traditions B.F. 1-2a, c'est-à-dire avant les premières phases palafittiques.

Sur les 16 phases d'habitat connues, 12 seulement ont pu être observées sur plus de la moitié de la surface étudiée. L'analyse architecturale, prétexte à une mise au point méthodologique du langage descriptif des «structures d'habitat», montre une extrême variabilité des constructions, en fonction des changements des paléoreliefs et de la nature des sols, plus ou moins humides, tendres et caillouteux. Les bâtiments sont essentiellement subrectangulaires, avec faitières centrales et absides ou mégara dans quelques cas des couches inférieures. Les surfaces sont comprises entre 30 et 50 m<sup>2</sup> jusqu'au niveau 3d, à partir duquel s'opère un saut important

avec des grands bâtiments d'un seul tenant de plus de 100 m<sup>2</sup>. Les soubassements comprennent aussi bien des planchers surélevés, des sablières posées sur des blocs, des radiers isolants, des solins sous des murs, que des fosses de calage. Des murs en terre uniquement (bauge ou adobe), ou en torchis sur clayonnage et colombage de poteaux corniers mortaisés, reposent aussi sur le sol (lehmständerbau). La sédimentologie montre que les matériaux environnants sont constructibles. Quelques constructions en partie surélevées pourraient aussi n'avoir utilisé que des madriers assemblés (blockbau). Ces deux techniques fondamentales semblent donc avoir coexisté parallèlement dès leur origine. Le mobilier est parfois réparti dans des zones de rejets préférentielles. Il a subi l'effet de piétinements intenses et de déplacements dus aux passages répétés dans les ruelles. On note plusieurs aménagements annexes: drainages, fossés d'écoulement et barrages pour puisards, ponts d'accès, murets ou aménagements de bordure, zones rubéfiées ou vidanges de foyers, sans parler de multiples anomalies isolées.»

*Joël Vital et Jean-Louis Voruz*

Investigations: Joël Vital, Jean-Louis Voruz *et alii*.

Documentation: Déposée aux MHA VD.

Objets: MCAH Lausanne.

CHÉSEREX – District de Nyon – CN 1261 500 740/139 860

**M** *Abbaye de Bonmont – Investigations archéologiques en 1983.*

La réalisation du projet de restauration de l'église de Bonmont a débuté en 1983 par la fouille archéologique du sous-sol et par diverses investigations dans l'élévation du bâtiment, rendues possibles par le démantèlement d'une partie des aménagements des époques bernoise et vaudoise, tels que ponts de grange, planchers et cloisons. Il est apparu très vite que la création au XIX<sup>e</sup> siècle d'un niveau de grange inférieur au pont bernois avait détruit par surcreusement la plus grande partie des sols et dispositions cisterciens, qui étaient encore conservés au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les terrassements entrepris alors avaient atteint par endroits le sommet de la nappe phréatique et amené ainsi une forte humidité dans l'édifice.

L'analyse des fondations a pu mettre en évidence cinq états successifs du projet de construction de l'église (fig. 7). Les deux premiers projets ont laissé des traces d'ébauches de construction dans le transept Sud, là où les bâtiments conventuels viennent au contact de l'église. La première ébauche peut être attribuée à la fondation bénédictine et la seconde probablement à la reprise du chantier par l'ordre cistercien, dès 1131. Un troisième projet fut ensuite mis en œuvre, mais seules ses fondations furent construites. Le plan du chevet (chœur et transept) est identique au plan actuel, mais la nef était plus longue d'une travée; les piliers de la nef, les piliers engagés internes et contreforts externes étaient plus resserrés et plus nombreux.

Deux autres chantiers furent encore nécessaires au XII<sup>e</sup> siècle pour obtenir l'édifice actuel en élévation. Lors du quatrième, on éleva sur les fondations existantes le chœur, les transepts et les chapelles du transept. Les murs de la nef ne furent que très partiellement élevés, et le rythme des piliers et contreforts actuels ne fut probablement qu'ébauché; il était prévu des piliers carrés simples et un mur Ouest conforme aux fondations du troisième projet.

Le cinquième chantier donna enfin l'aspect actuel, dans ses grandes lignes, avec des piliers cruciformes, des contreforts externes et un mur Ouest raccourcissant la nef d'une travée.

Si la pierre de taille employée dans le quatrième chantier est presque exclusivement locale (calcaire kimméridgien grisâtre), les matériaux mis en œuvre dans le cinquième chantier comportent de nombreux blocs de calcaire urgonien blanc et dur, arrachés aux ruines romaines de Nyon. Le portail occidental en est même composé exclusivement. Les mortiers et l'allure du petit appareil de maçonnerie marquent également une différence entre les deux derniers chantiers. On ignore encore si les constructions du cinquième état remplacent des éléments démolis ou écroulés du quatrième ou, au contraire, ne constituent qu'une suite après un arrêt prolongé du chantier.

Une analyse dendrochronologique d'un linteau de fenêtre en chêne dans la façade Ouest a révélé que la construction cistercienne entreprise dès 1131 n'a guère été achevée avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

En confirmation des observations faites précédemment (voir: *RHV* 1981, p. 170-171), il est dorénavant attesté que le clocher visible actuellement a été érigé à la fin du XV<sup>e</sup> siècle seulement. Un caveau maçonné à fonction funéraire a été découvert sous la chapelle méridionale du transept Sud. Il remonte au XV<sup>e</sup> siècle.

Investigations et documentation: P. Eggenberger. Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.

COPPET – District de Nyon

**Br** *Lac Léman – Site préhistorique immergé.*

Les prospections systématiques effectuées par le groupe de recherches archéologiques lémaniques (GRAL) dans le Petit-Lac ont permis de retrouver la station découverte en 1874. Du site immergé ne subsistent qu'une dizaine de meules en granit, réparties sur une petite surface, associées à quelques galets et objets en pierre. Les pilotis et la céramique ont totalement disparu, du fait de la violence de l'érosion. Les anciennes recherches, qui avaient produit quelques objets, ont rattaché cette petite station à l'Age du bronze final.

Investigations: GRAL, Genève. P. Corboud.

Documentation: Inventaire et étude archéologique des sites préhistoriques du Léman — Station de Versoix. Rives de Mies à Céligny, 1983. Rapport dactylographié, p. 34-35.

CORSEAUX – District de Vevey – CN 1244 552 600/146 800

**N** *En Seyton – Nécropole néolithique.*

Etude anthropologique, avec introduction archéologique, des sépultures fouillées en 1973-1974. Voir: CHRISTIANE KRAMAR-GERSTER, *Nécropole de Corseaux sur Vevey. Etude anthropologique et description archéologique.* Thèse n° 2041, Université de Genève, 1982.

GRANDSON – District de Grandson – CN 1183 541 000/185 500

**Br** *Corcelettes – Protection de la station littorale.*

Les roselières et les rives de Corcelettes subissent une très importante érosion depuis quelques années. Le recul de la rive est particulièrement sensible dans la zone de la célèbre station de Corcelettes (Bronze final), où il est marqué par l'apparition de nombreux pilotis qui disparaissent après quelques années en eau libre. L'érosion due aux vagues est devenue catastrophique depuis que les travaux de la seconde correction des eaux du Jura ont stabilisé le niveau moyen des eaux à la hauteur des couches archéologiques.

La colonisation des rives de part et d'autre de la station et leur consolidation par des ouvrages divers ont pour résultat que le front de rive de Corcelettes est devenu l'exutoire privilégié pour les écoulements des nappes d'eau venant du côté terre (milieu marécageux). La perte de cohésion des sédiments saturés d'eau est un facteur qui accélère l'érosion.

Après étude du phénomène, un prototype d'ouvrage de protection a été mis en place sur une cinquantaine de mètres de la rive, en décembre 1983 (fig. 2). Il consiste en un rideau de pieux de mélèze enfoncés à la hauteur de la ligne moyenne des eaux (altitude 429.50), suivant la ligne du rivage actuel, à peu de distance de la rive érodée. Une petite plage de galets a été mise en place en arrière, afin de briser la force des vagues. Au cours des six mois écoulés, le comportement de cette protection s'est révélé satisfaisant, et l'on espère une colonisation de l'ouvrage par la végétation.

En juin 1983, un relevé archéologique et topographique des zones érodées a été effectué par des plongeurs subaquatiques. Plus de 1200 pilotis ont été relevés et numérotés. Une étude archéologique sera indispensable avant la disparition complète de ces pilotis en eau libre.

La suite de la mise en place des protections de rive sera programmée si le comportement de l'ouvrage d'essai s'avère concluant.

Relevés archéologique: GRAL, P. Corboud.

Etude géologique et projet d'ouvrage: Professeur J.-H. Gabus.

Direction du projet: MHAVD, avec collaboration: commune de Grandson, Services cantonaux des eaux, des forêts, Section protection de la nature.

GRANGES-MARNAND – District de Payerne – CN 1204 559 180/179 540

**R** *Voie romaine.*

Un axe routier, très probablement romain, a été observé par avion dans la plaine de la Broye (voir: F. FRANCILLON et D. WEIDMANN, *Photographie aérienne et archéologie vaudoise*, dans *Archéologie suisse* 6. 1983, p. 8, et en couverture).

Des travaux d'améliorations foncières, entrepris en octobre 1983, ont détruit une partie de ce tracé et ont, néanmoins, permis de relever une coupe au travers de la structure (fig. 8).

La chaussée, large de 7 m, est constituée par les couches ou recharges suivantes, déposées sur les sédiments limoneux et argileux de la Broye (de bas en haut):

- un niveau inférieur de 5 à 20 cm d'épaisseur, de galets de fort diamètre (5 à 10 cm);
- une couche de graviers grossiers (0,5 à 2 cm), de 10 à 20 cm d'épaisseur;
- une réparation ou recharge de sables et graviers plus fins de 5 à 15 cm d'épaisseur.

L'allure générale de chaque niveau est lenticulaire, s'amincissant sur les bords, surtout sur le côté Ouest. Les fossés observés sur la photographie aérienne, dans un champ voisin, qui bordent la route à quelques mètres, n'ont pas été recoupés et observés ici. Le drainage de la route se faisait par gravité simple, dans le remblai lui-même.

Aucun objet n'a été découvert permettant de préciser la datation de l'ouvrage. Dans les niveaux naturels inférieurs (limons argileux avec restes tourbeux), un tessou de céramique d'allure préhistorique a été trouvé.

Observations et documentation: MHA VD, M. Klausener.

GRESSY – District d'Yverdon – CN 1203 539 400/178 710

**Br-L** *Eperon barré et butte de Sermuz.*

D'août à septembre 1983, sur mandat de la Section Monuments historiques et archéologie du canton de Vaud, une intervention a été effectuée sur la butte de Sermuz, longue de 20 m et haute de 6 m. Cette butte bloque partiellement l'accès oriental à un étroit plateau de 7 ha qui domine la plaine de l'Orbe, 3 km au Sud d'Yverdon-les-Bains (fig. 9). Ce plateau au lieu-dit «Sur Châtillon» est limité au Sud par le vallon de la Niauque (pentes moyennes), à l'Ouest et au Nord par le vallon du Buron et par la plaine de l'Orbe (pentes prononcées). La butte de Sermuz matérialise en fait les derniers vestiges d'un énorme *vallum* qui, autrefois, barrait la colline sur toute sa largeur (130 m) et qui, peu à peu, a été arasé par les agriculteurs gênés dans leurs travaux par ce monticule. De plus, en

bordure méridionale de la butte, un réservoir d'eau a été installé au début de ce siècle à l'intérieur même du rempart, ce qui n'en laisse, à l'heure actuelle, qu'une dizaine de mètres encore intacts.

Les travaux archéologiques ont été entrepris en limite Nord de la butte, à l'emplacement du front des terrassements récents: rectification de la coupe et fouille partielle des remblais supérieurs. Ils seront vraisemblablement poursuivis l'an prochain.

### Premiers résultats

Les premiers résultats de cette intervention sont les suivants:

- a) A la base de la butte, sur le substrat morainique qui recouvre en partie le plateau molassique, une couche limoneuse grise très charbonneuse contient quelques fragments de céramique très émoussés (pâte sombre, dégraissant grossier, formes atypiques). Aucune hypothèse précise ne peut être avancée pour l'instant concernant la date et les modalités de cette occupation. L'Age du bronze est envisageable, et nous attendons une éventuelle confirmation par le résultat des datations au radio-carbone en cours.
- b) Au-dessus de ce sol, un premier remblai a été aménagé par raclage de la moraine et de lentilles du sol précité. Seule la frange supérieure de ce remblai a été décapée. Des alignements de blocs morainiques et de dalles calcaires y ont été repérés, à intervalles réguliers, perpendiculairement à l'axe du *vallum*. Ils forment par endroits de véritables murets. Par contre, aucune trace de poutre n'a été observée. Ce point devra être précisé lors de fouilles ultérieures.
- c) Sur ce remblai, à 2 m au-dessus de la base de la butte, ont été dégagés les vestiges d'un *murus gallicus* de 5,4 m de large, conservés sur près d'un mètre de haut (fig. 10).

Parement externe: blocs calcaires et galets alpins de grandes dimensions, soigneusement agencés. La base du parement est stabilisée par une berme de terre de 30 cm d'épaisseur. À l'arrière du parement, un blocage de galets vient buter contre celui-ci. Les traces de poutres à l'intérieur de ce parement n'ont malheureusement pas pu être relevées avec précision lors de la fouille.

Parement interne: 5,4 m à l'Ouest du parement externe, aménagement de blocs de même texture mais de dimensions nettement plus faibles. À l'Ouest de la base du parement apparaît le sol de construction/occupation, qui se prolonge en pente raide jusqu'au pied de la butte. Il est recouvert par les blocs provenant de l'effondrement du parement, ce qui nous prouve l'absence d'une rampe de terre noyant ce parement. À l'intérieur des remblais, immédiatement contre le parement, on retrouve un blocage de galets sur 50 cm de large, qui laisse entrevoir en négatif la trace d'une poutre longitudinale (section subcirculaire, diamètre environ 40 cm).

Poutraison interne: les lignes de poutres transversales (diamètre 30 cm) sont espacées en plan de 1,5 à 2 m. En élévation, elles semblent

superposées les unes aux autres sans décalage. Trois rangées de poutres superposées ont été définies, qui viennent s'ancrer sur les poutres longitudinales des parements et sur des poutres longitudinales intermédiaires situées à 3 m du parement interne. Les clous en fer qui réunissent les poutres entre elles ont une section quadrangulaire, une longueur de 30 cm (10 cm pour les clous trouvés dans le parement interne).

- d) Plus tard, après l'effondrement du parement interne, suite probablement au pourrissement des poutres (absence de trace de destruction volontaire ou d'incendie), une imposante rampe de terre est rapportée, comblant toutes les structures du *murus gallicus*.
- e) Une tranchée creusée à l'Est de la butte a recoupé les traces d'un fossé à fond plat de 4 m de large, situé à 16 m du pied de la butte (profondeur 2,6 m sous la surface du sol actuel). La relation stratigraphique entre le fossé et l'une des phases de construction du rempart a été coupée par l'érosion des sols.

#### Implications chronologiques.

Aucune hypothèse ne peut être avancée à l'heure actuelle concernant les occupations de la base de la butte et des premiers remblais. Par contre, quelques fragments de céramique récoltés dans les champs à l'Ouest du rempart, dans la zone protégée, peuvent être contemporains des dernières phases de construction: fragments d'anse d'amphore (Dressel I) et de céramique en pâte grise fine.

A ces éléments s'ajoutent quelques tessons trouvés dans les remblais artificiels de comblement du fossé: céramique peinte ou décorée au peigne. Cet ensemble, trop fragmentaire, ne permet pas de préciser les relations entre le rempart La Tène finale de Sermuz et les occupations définies à Yverdon-les-Bains.

*Philippe Curdy*

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 380/152 650

**N-Br-L-R** *Fouilles de la place Nord de la cathédrale 1971-1972.*

Pour le résultat de ces investigations, voir: MICHEL EGLOFF et KOLJA FARJON, *Aux origines de Lausanne. Les vestiges préhistoriques et gallo-romains de la Cité*, paru dans *CAR* 26, Lausanne 1983.

Documentation: Archives de la cathédrale de Lausanne.

Objets: MCAH Lausanne, Musée de la cathédrale.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 300/152 580

**R** *Vidy – Fouilles dans le vicus romain à la route de Chavannes 29.*

Sur mandat de l'archéologue cantonal M. Denis Weidmann, l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne a entre-

pris, en juillet 1983, une campagne de fouilles archéologiques à la route de Chavannes n° 29, sur une vaste parcelle destinée à recevoir de nouvelles constructions, à quelque 100 m au Nord des dernières maisons connues du *vicus* de *Lousonna*. Des sondages préliminaires effectués en été 1982 par la Section Monuments historiques et archéologie avaient confirmé la présence de vestiges antiques (voir: *JbSGUF* 66, 1983, p. 282), partiellement observés en 1952 lors de la construction d'une série de villas dans le quartier des Sablons. Les nouvelles investigations, qui avaient pour objectif de préciser l'étendue et l'importance du site, ont porté sur plusieurs sondages répartis en quatre secteurs.

Le secteur 1 (fig. 11 et 12), exploré préalablement en profondeur par une tranchée de référence longue d'une cinquantaine de mètres, a livré des vestiges d'habitations en bois et en clayonnage, établies directement au-dessus de la couche de sables et de limons jaunes observée sur l'ensemble du *vicus*. Cette phase d'occupation se caractérise par des négatifs de sablières basses, déjà disposés parallèlement aux murs maçonnés ultérieurs, quelques trous de poteaux et de nombreux fragments de torchis rubéfiés. À la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, ces constructions légères sont remplacées par des maçonneries solidement fondées. Il faut remarquer que, dans la partie septentrionale du secteur, une couche de sables gris, parfois très épaisse (0,20 à 0,50 m), comprenant quelques tessons roulés de tuiles et de poteries, séparait très nettement les deux horizons archéologiques. La présence de ce dépôt, dont on ne peut encore préciser l'origine (transgression lacustre, alluvions ou simple remblai dû à la main de l'homme), avait déjà été relevée à plusieurs reprises dans la région, notamment au chemin des Cygnes et au chemin des Sablons, mais aussi, en 1974, à quelque 300 m à l'Ouest de notre chantier (voir: G. KAENEL *et alii*, *Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna*, *CAR* 18, Lousonna 2, Lausanne 1980, p. 143). Le quartier, dont le plan général reste à préciser, comprend un bâtiment quadrangulaire de 6,50 x 6,50 m environ, avec sol de mortier sur hérisson de pierres (fig. 12 A), et une série de constructions, dont certaines, très tardives, ont été établies sur une épaisse couche de démolition. Le matériel archéologique atteste une occupation du secteur jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle au moins. Dans une cour, selon une disposition plusieurs fois observée à *Lousonna*, un four de potier (fig. 12 F et fig. 13) était associé à un puits (fig. 12 P1). Partiellement creusé dans les couches du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, large de 1,75 m pour une longueur restituée d'environ 2,20 m, le four comprenait des parois de pierres jointoyées à l'argile et une pilette centrale (0,50 x 0,30 m environ) où prenaient appui quatre arceaux de tuiles liées à l'argile, disposés perpendiculairement, destinés à supporter la sole; un gobelet à dépressions et un vase d'usage courant à pâte grise, retrouvés à l'intérieur de l'installation, pourraient dater son abandon du milieu du III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Quant au puits, construit en pierres sèches, dont le diamètre interne oscille entre 0,70 et 0,90 m, il atteignait la nappe phréatique à une profondeur d'environ 2 m. Notons qu'un deuxième puits (P2), plus tardif, constitué partiellement de matériaux de

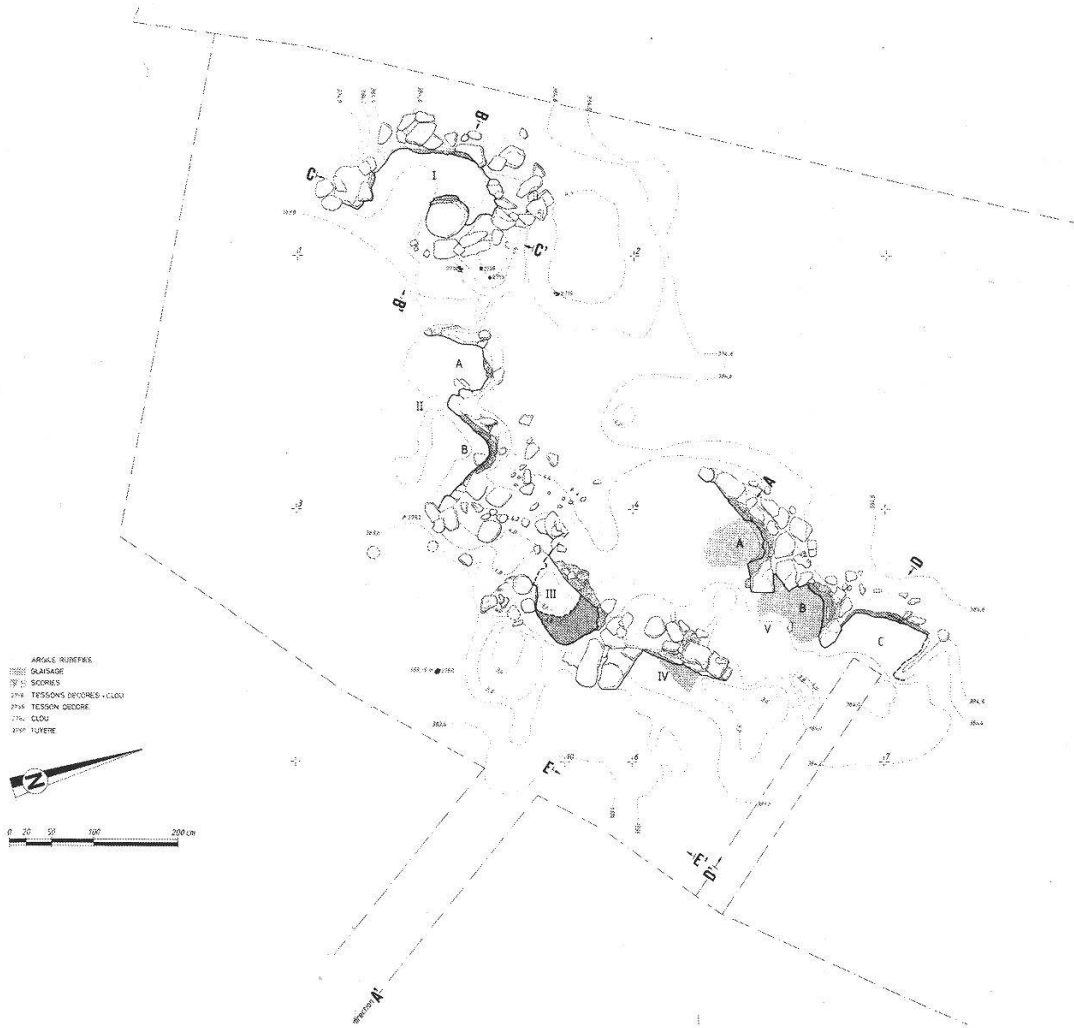


Fig. 17. Montcherand – Industrie du fer – Plan d'ensemble des fours.  
(Dessin C. Grand)

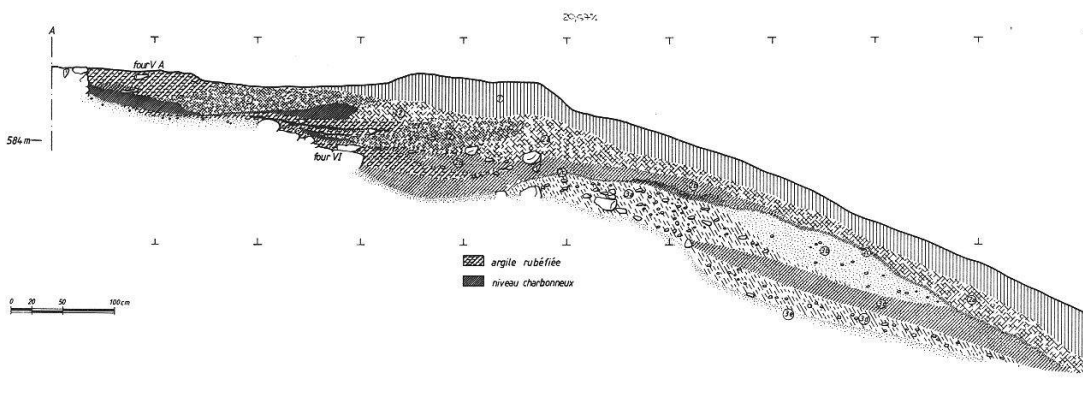


Fig. 18. Montcherand – Industrie du fer – Coupe en travers des fours et du talus.  
(Dessin C. Grand)

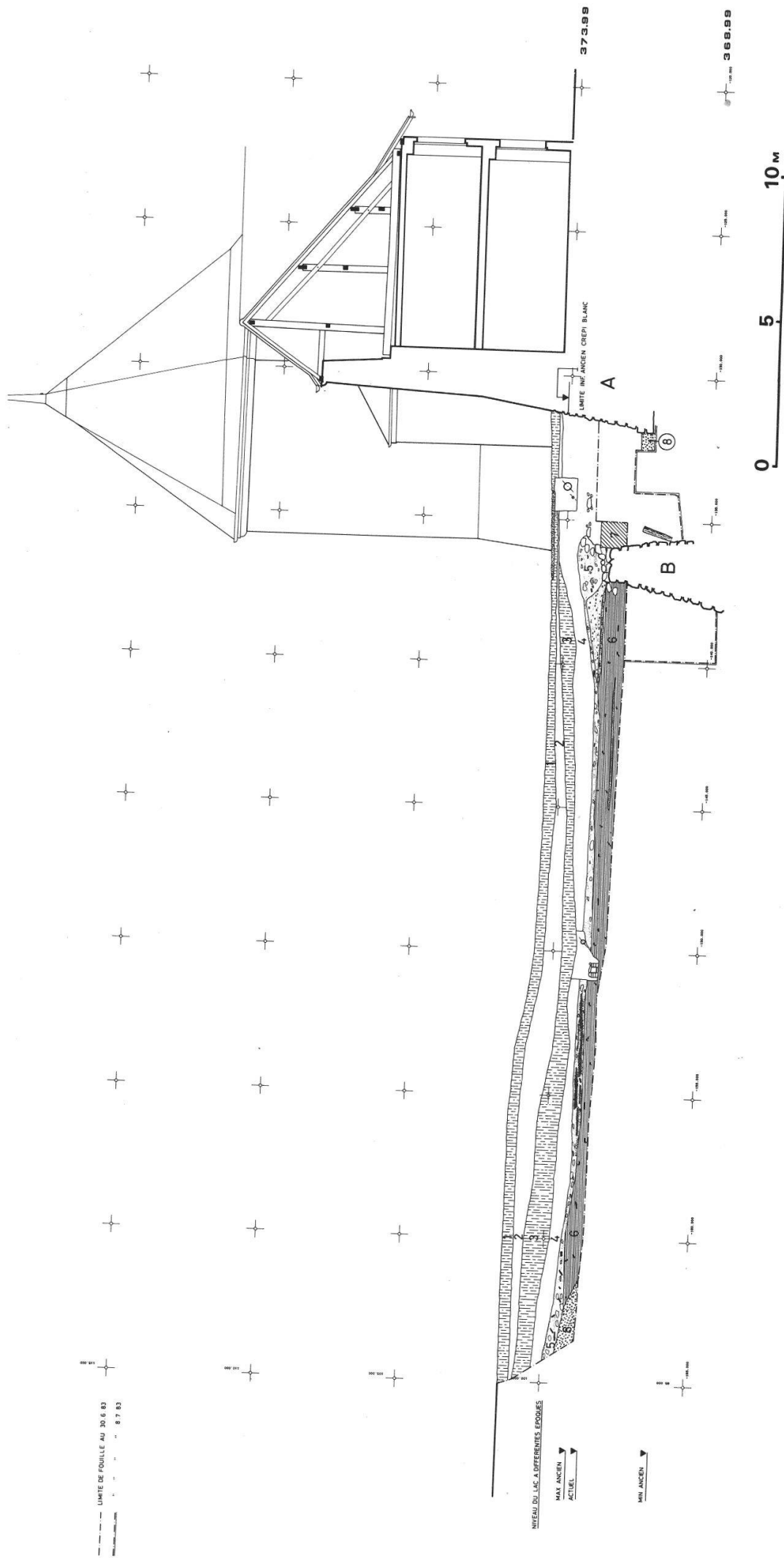


Fig. 19. Rolle - Château - Coupe transversale du fossé et du mur de braie.  
 (Dessin Archéotech.)

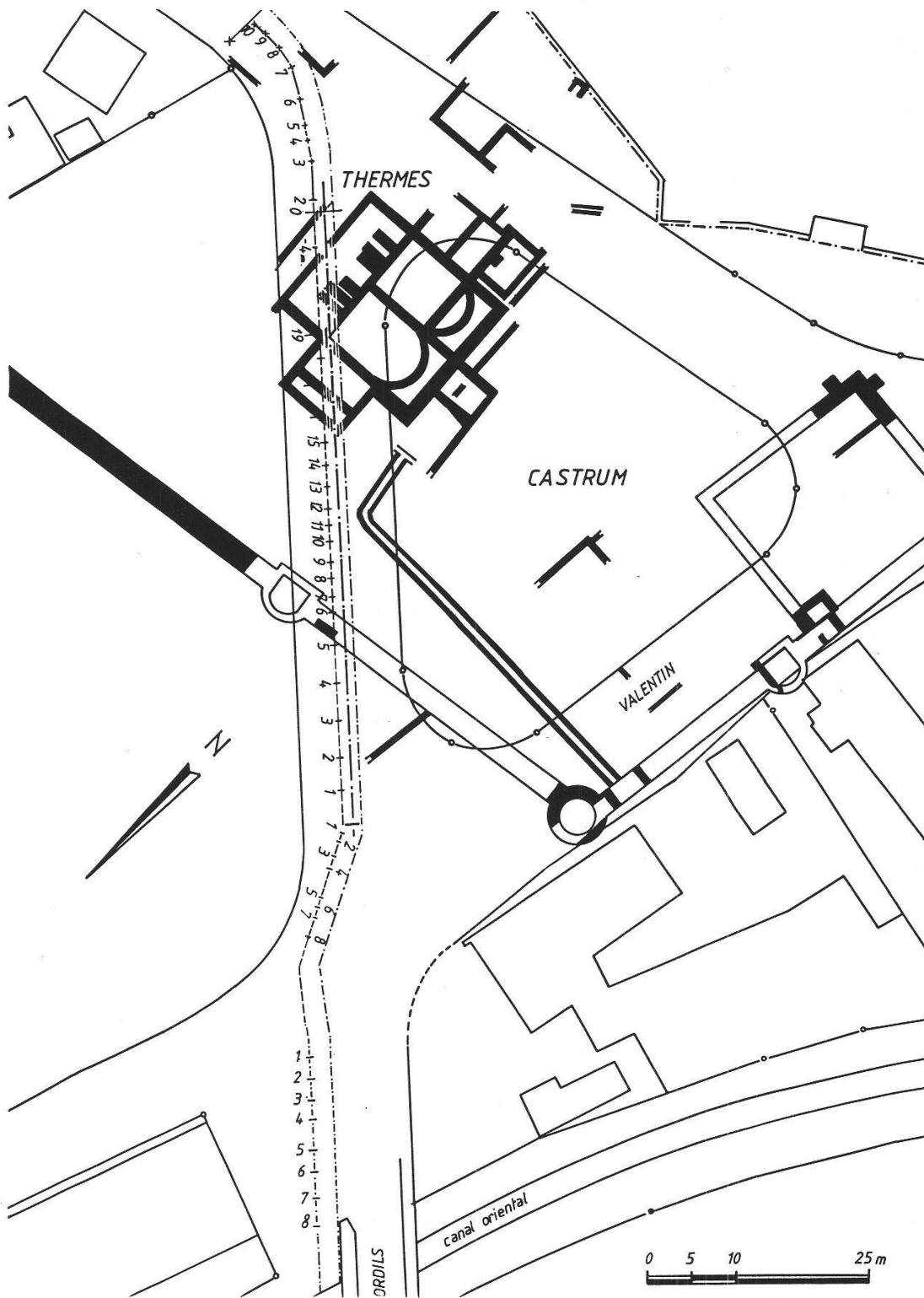


Fig. 20. Yverdon-les-Bains – Site du Castrum.  
 Emplacement de la coupe observée en 1923.  
 (Dessin M. Klausener)

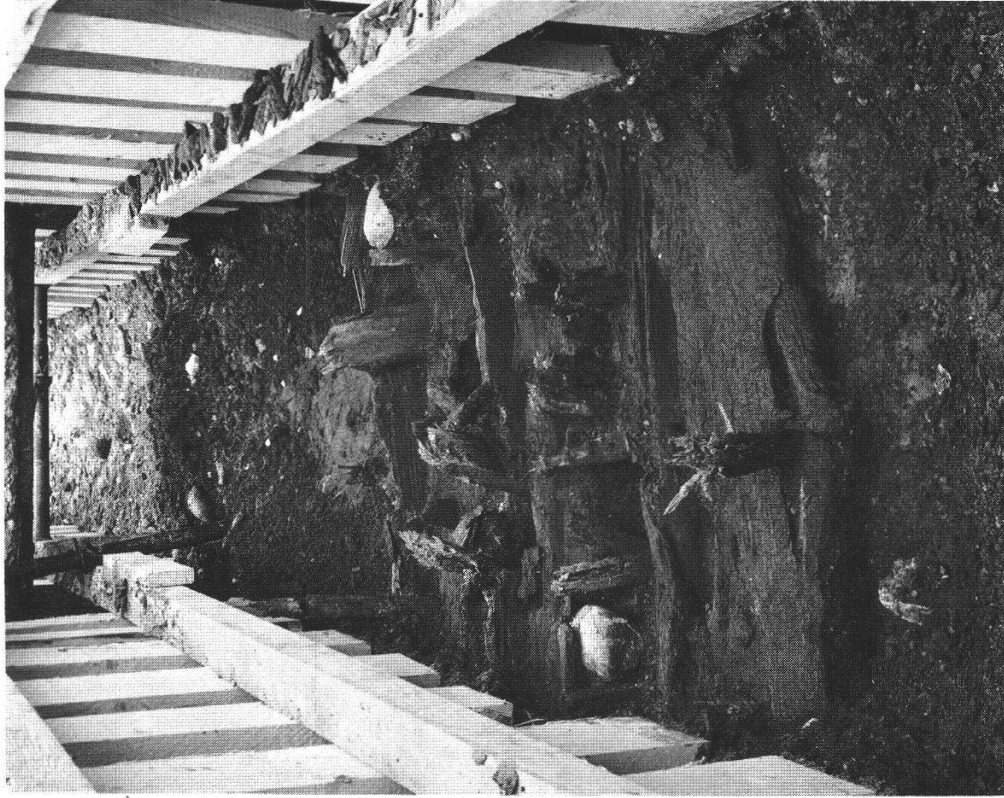


Fig. 22. Yverdon-les-Bains – Rue R. de Guimps, canaux boisés XVI<sup>e</sup> s.  
(Photo Fibbi-Aeppli)

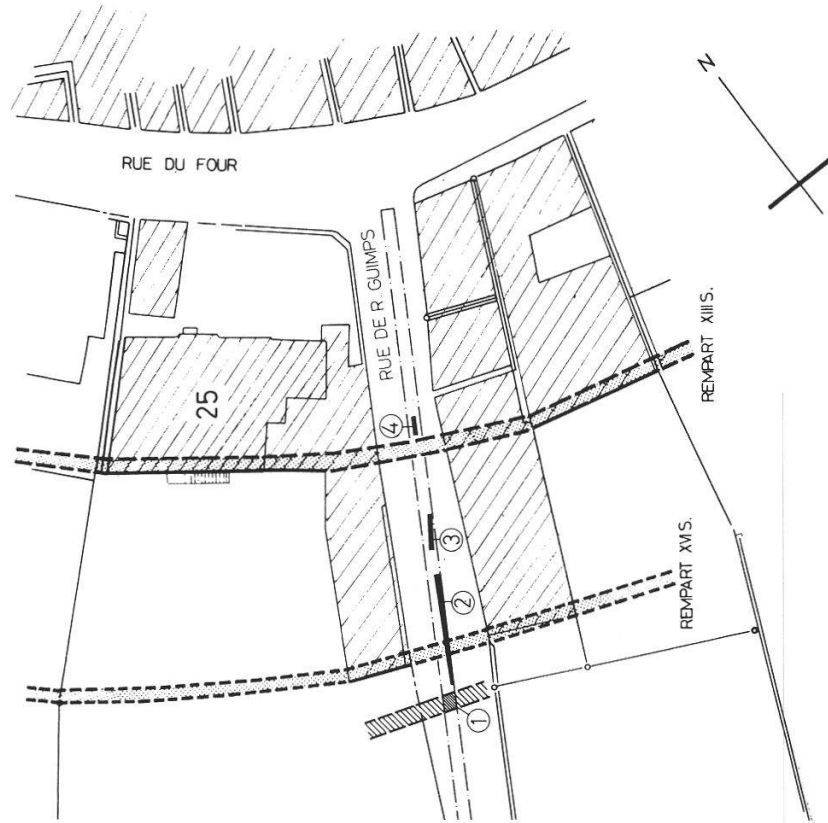


Fig. 21. Yverdon-les-Bains – Rue R. de Guimps. Remparts des XIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s., canaux boisés (1) et maçonneries (2-4).  
(Dessin W. Drabikowski)

remploi (meule, bloc sculpté) et pourvu d'une margelle de molasse, profond de 2,30 m environ pour un diamètre interne d'environ 1 m, a été mis en évidence à la limite méridionale du quartier. Le secteur II (fig. 11) a livré les vestiges d'une industrie du fer du Bas-Empire sous la forme d'une aire de travail avec de nombreuses scories et d'un abri léger en bois et en pierres, dont le plan exact, faute d'une extension suffisante du sondage, reste à déterminer. Dans les deux sondages du secteur III, aucune structure n'était visible; seules des couches de démolition attestaient une occupation romaine. Dans le secteur IV enfin, situé à l'Ouest de la parcelle, un mur maçonné de même orientation que les constructions du secteur I, associé à une base de pilier, tendait à confirmer une organisation spatiale continue du *vicus* vers l'Ouest. Il faut relever qu'aucun des sondages, malgré une exploration menée jusqu'aux niveaux les plus profonds, n'a livré, contrairement à d'autres secteurs de Vidy, de vestiges pré ou protohistoriques (voir notamment: G. KAENEL, dans *Archives suisses d'anthropologie générale*, 45, 1981-1982, p. 133-148). Parmi l'abondant matériel recueilli, dont la céramique attestée de l'époque augustéenne au IV<sup>e</sup> siècle, constitue le lot de loin le plus important, relevons une quinzaine de monnaies (de Nerva à Constantin), des objets de fer (couteaux, clés), de bronze (fibule penannulaire) et de pierre (meule, fragment sculpté).

Les résultats de ces investigations se révèlent d'ores et déjà importants pour l'histoire de Lausanne. Jusqu'ici, les recherches avaient établi que l'agglomération antique avait été totalement abandonnée après les invasions germaniques du milieu du III<sup>e</sup> siècle au profit de la colline de la cathédrale, mieux protégée naturellement. On est en mesure d'affirmer aujourd'hui qu'une frange du *vicus* a été occupée jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle au moins. Cette permanence peut expliquer la présence d'une nécropole tardive, observée au siècle dernier au Nord-Ouest du site (voir: J. GRUAZ, dans *RHV* 1914, p. 233). Organisé selon une orientation différente, mais constante dès son implantation, le quartier artisanal mis en évidence, situé à 200 m environ de la rive antique du lac, s'étendait au moins une centaine de mètres au-delà de la limite occidentale du *vicus* reconnue en 1960-1961 lors de la construction de l'autoroute Lausanne-Genève. L'extension de *Lousonna*, comme on pouvait déjà le supposer (voir: G. KAENEL *et alii*, *Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna*, *op. cit.*, p. 142-143), semble ainsi plus importante que prévu.

*Daniel Paunier, Institut d'archéologie et d'histoire ancienne  
de l'Université de Lausanne*

LIGNEROLLE – District d'Orbe – CN 1202 523 800/176 450

## I Voie à ornières.

Sur le tracé de la route nationale 9b (Chavornay-Vallorbe), un tronçon de route à ornières a été sondé puis dégagé en automne 1983 sur une quarantaine de mètres. Seule l'ornière amont taillée dans les bancs

calcaires a été constatée en continu, la partie aval ayant été en grande partie détruite par un chemin moderne qui suit le tracé de l'ancienne voie.

L'ornièrè montre une coupe trapézoïdale, à fond plat, large de 23 à 25 cm. Le profil entaillé ne révèle que peu de traces d'usure (fig. 15-16).

Les ornières ne sont taillées que dans la zone où la voie aborde une pente de 10% environ. Elles disparaissent quand le tracé a une pente inférieure (environ 5%, plus en amont). Aucune observation n'a été possible plus bas où le tracé disparaît sous la route cantonale actuelle. Ces observations accréditent l'idée selon laquelle les ornières, taillées et entretenues, ont pour rôle d'éviter le glissement latéral des roues, notamment lorsqu'elles étaient enrayées ou bloquées par un sabot, à la descente.

Aucun vestige n'a permis de dater cette voie qui fait probablement partie de la liaison romaine Orbe-col de Jougne comme le tronçon découvert en 1900 à Ballaigues. On ne peut cependant exclure que ce chemin montait du château des Clées et appartenait à l'époque médiévale.

Investigations et documentation: M. Klausener. MHAVD.

MIES – District de Nyon

**N** *Lac Léman – Les Crenées – Site préhistorique immergé.*

Les prospections systématiques effectuées par le Groupe de recherches archéologiques lémaniques (GRAL) dans le Petit-Lac ont permis de retrouver et de topographier la station observée dès 1877 et perdue depuis. La violente érosion qui s'est exercée sur ces fonds n'a laissé subsister que les objets en pierre dure: silex, haches, marteaux, meules, poids de filet, etc.

Aucun pilotis ou reste de couche archéologique n'est conservé. La zone de répartition du matériel et des galets qui lui sont associés s'étend sur 3200 m<sup>2</sup> environ et sur une centaine de mètres de longueur.

Le matériel présente des caractéristiques exclusivement rattachables au Néolithique final, et la datation proposée par les anciens auteurs (Age du bronze) doit certainement être abandonnée. Une étude typologique des meules et molettes prélevées sur le site a été faite.

Investigations: GRAL, Genève. P. Corboud.

Documentation: Inventaire et étude archéologique des sites préhistoriques du Léman – Station de Versoix. Rives de Mies à Céligny. 1983. Rapport dactylographié, p. 19-33.

Objets: seront déposés au Musée de Nyon.

MONTCHERAND – District d'Orbe – CN 1202 528 790/176 650

**HM** *Industrie archaïque de réduction du minerai de fer.*

Préalablement aux travaux de construction de l'autoroute Chavornay-Vallorbe en 1984, le site archéologique, découvert en 1978 par

R. Jeanneret lors de prospections préliminaires, a été fouillé systématiquement en été/automne 1983. Les investigations ont été dirigées par M. Klausener de la section MHAVD. Le professeur P.-L. Pelet a contribué à ces recherches en mettant à disposition toute son expérience des sites analogues (voir: P.-L. PELET, *Fer, charbon, acier dans le Pays de Vaud*, paru dans *Bibliothèque historique vaudoise* 49, Lausanne 1973).

Le groupe de fours découverts occupe une surface de 300 m<sup>2</sup> environ, en bordure orientale d'une terrasse fluvio-glaciaire culminant à 580 m d'altitude au Nord-Ouest du village de Montcherand (fig. 17). Cette situation permettait d'évacuer aisément dans la pente les énormes quantités de scories produites lors des opérations de réduction du minerai (fig. 18). L'essentiel des niveaux archéologiques est constitué de scories mêlées de débris des fours endommagés ou détruits. Les vestiges des bases de 9 fours au moins ont été mis au jour. Certains étaient groupés ou montraient deux phases de construction. Les déblais provenant de l'exploitation et de la destruction des fours ont été également rejetés sur les restes des fours voisins abandonnés, ce qui a rendu très difficile l'établissement d'une chronologie relative des diverses installations. Les fours sont de petite dimension, de plan subrectangulaire avec un orifice latéral plus ou moins bien conservé, s'ouvrant du côté pente. Chaque four a été utilisé à plusieurs reprises avant son abandon, ce qui est attesté par une succession de revêtements intérieurs argileux. Il ne subsiste que la base des fours, qui devaient être en forme de dômes, construits en pierres schisteuses d'origine morainique liées à l'argile. Ce qui restait de la partie supérieure, sans doute fortement dégradé lors de la désaffectation des fours, a été arasé lors de labours récents. Les fours sont creusés directement dans les graviers de la terrasse, et les fonds sont parfois garnis d'argile.

A l'arrière de chaque installation, une aire de travail a été mise en évidence, sous forme d'une terrasse déprimée où l'on trouve le reflet des opérations de chargement du four, sous forme d'un mélange de charbon de bois et de minerai de fer.

L'analyse du site a montré que les fours les plus anciens avaient été installés en rupture de pente et que les plus récents ont été établis plus en arrière. Peu d'objets ont été découverts, si ce n'est quelques fragments de céramique décorée à la molette, caractéristiques du haut Moyen Age (VI<sup>e</sup>/VII<sup>e</sup> s. après J.-C.). Par contre, une date dendrochronologique a été obtenue à partir de charbons de bois de chêne, en corrélation avec d'anciens échantillons provenant des fouilles du professeur P.-L. Pelet conservés au MCAH (voir: P.-L. PELET, *op. cit.*, p. 184-190). Ces analyses révèlent que les fours ont fonctionné jusqu'au tout début du VII<sup>e</sup> siècle et sont contemporains des fours de Bossena I (commune de Ferreyres).

Des analyses minéralogiques et chimiques sont en cours pour préciser les données techniques du processus de réduction. Le site n'a pas été l'objet d'une conservation, et une publication exhaustive des résultats est envisagée.

Investigations, documentation et rapport: M. Klausener. MHAVD.  
Objets: seront déposés au MCAH.

Analyses dendrochronologiques: Laboratoire romand de dendro-  
chronologie, Moudon.

MONT-LA-VILLE – District de Cossonay

**P-N-Br** *Col du Mollendruz – Abri Freymond.*

Suite aux sondages préliminaires de 1981 (voir: *RHV* 1982, p. 199-200) et 1982 (*ibid.*, 1983, p. 203-204; G. PIGNAT et P. CROTTI. Col du Mollendruz, abri Freymond, rapport d'activité 1982, document déposé aux MHAVD, Lausanne), les travaux de terrain se sont poursuivis dans le courant de l'été 1983. Dans le cadre d'un programme de sauvetage prévu sur quelques années, ces dernières recherches ont porté sur les zones les plus menacées situées dans la partie orientale de l'abri où les premiers vestiges d'occupation préhistoriques affleurent presque (voir: G. PIGNAT et P. CROTTI. Col du Mollendruz, abri Freymond, rapport d'activité 1983, document déposé aux MHAVD, Lausanne).

Parmi les données inédites à ce jour, il faut signaler ici quelques compléments relatifs à la séquence chronologique des restes archéologiques:

- Mésolithique ancien. Industrie microlithique (pointes à deux bords abattus, triangles scalènes, pointes à retouches unilatérales, lamelles à dos, etc.) rattachable au complexe sauveterrien. Datation C14:  $6257 \pm 206$  av. J.-C. (CRG 431).
- Néolithique moyen. Céramique attribuable au complexe Chassey-Cortailod-Lagozza avec quelques éléments (pastilles en relief de type Roessen) à connotation relativement ancienne. Datation C14 (Structure 4, foyer):  $3534 \pm 128$  av. J.-C. (CRG 430).

Dans les deux cas, les datations au radio-carbone confirment les attributions basées sur la typologie des restes matériels.

En dernier lieu, la découverte au cours des fouilles 1983 de fragments d'une jarre à cordons lisses et languette de préhension illustre la fréquentation de l'abri au cours du Bronze ancien.

Les recherches se poursuivront en 1984; l'accent sera mis cette année encore sur les niveaux supérieurs (postmésolithique).

*P. Crotti et G. Pignat*

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 660/137 400

**R** *Forum romain – Etude d'architecture et d'urbanisme; sondages archéologiques.*

L'ensemble des données architecturales et archéologiques du centre monumental de la *Colonia Julia Equestris* ont été révisées dans une étude de P. Bridel, soutenue par le Fonds national suisse de la recherche scienti-

fique. Toutes les pièces sculptées attribuées au Forum ont été regroupées dans un fichier qui dénombre plus de 400 pièces.

L'image du centre monumental de la colonie se précise, organisé selon un plan biparti bien connu (*area sacra* à l'Ouest et *area publica* à l'Est).

A l'Ouest, la restitution du cryptoportique est assurée. Cet ensemble monumental encadrait une cour où devait s'élever le temple du culte impérial ou un autel monumental dont on n'a rien retrouvé à ce jour. L'étude des ornements sculptés du portique révèle l'influence des ateliers de Narbonnaise, au premier quart du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., ce qui tend à vieillir quelque peu ce monument.

La partie orientale du Forum reste moins connue. La plus ancienne basilique, qui comptait un étage en sous-sol, trouve un parallèle à Zuglio (Italie); la datation de sa construction dans le premier quart du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. (résultat des fouilles archéologiques 1974-1975) reste admise.

Le plan de la seconde basilique construite sur les décombres de la précédente reste unique à ce jour. Un parallèle pourrait être recherché à Brescia où la basilique est malheureusement incomplètement fouillée. La colonnade délimitant la nef centrale fait retour sur les petits côtés où elle dessine deux absides. Le catalogue des pièces d'architecture fait apparaître la possibilité de restituer une nef centrale à deux ordres superposés, avec colonnes engagées à l'intérieur comme à l'extérieur des murs périmétriques. La façade du côté Forum présentait les ressauts et une inscription monumentale en lettres de bronze apposée postérieurement à la construction.

La datation stylistique des pièces rejoint celle proposée par les fouilles, à savoir l'attribution de la construction à la fin de la période julio-claudienne ou au début de l'époque flavienne. Les dernières confirmations sont attendues de la fouille de la rue du Vieux-Marché, où s'alignait la façade de la basilique. Ces investigations pourraient avoir lieu lors d'une prochaine réfection des canalisations urbaines.

Dans cette attente, la Section Monuments historiques et archéologie a entrepris, en novembre 1983, une série de sondages dans une propriété occupant la partie Nord du Forum romain, où une partie du terrain n'avait pas encore été excavée (ancienne propriété Kaeppli, Grand-Rue 26-28 et rue Nicole 3).

Les niveaux de circulation du Forum y ont été mis en évidence à grande profondeur sous le terrain actuel.

La partie Nord du centre du Forum était occupée par un bâtiment à façade monumentale dont un important fragment (corniche de sommet de fronton) a été retrouvé, précipité au sol. Il est probable que la grande mosaïque à motifs marins découverte en 1932 dans un bâtiment contigu (mosaïque d'Artémis, actuellement au château de Nyon) faisait partie de ce bâtiment. Le mode de liaison de cet ensemble avec les galeries Nord du Forum reste mal connu.

Parmi les nombreux fragments de pièces d'architecture romaine démantelées, les restes d'une statue humaine en calcaire du Jura, proche de

la grandeur naturelle, ont été découverts (fig. 14). Ce fragment de tête est conservé sur une hauteur de 16 cm. D'après M. Bossert, les traits caractéristiques du visage montrent celui d'un homme, la tête légèrement penchée vers sa droite. Des plis de tissus encadrent le visage, ce qui indique que ce personnage portait un voile sur la tête, très probablement pour une cérémonie de sacrifice. Ces fragments pourraient remonter au II<sup>e</sup> siècle après J.-C.

Recherche architecturale et d'urbanisme: P. Bridel.

Sondages archéologiques: MHA VD. J. Morel.

Objets: Musée de Nyon.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 500/137 350

**R** *Chemin de la Combe – Recherche du théâtre romain.*

Des travaux d'édilité entrepris en 1983 dans le chemin de la Combe ont permis d'observer une longue coupe de terrain dans un secteur où pouvait avoir été construit un théâtre à l'époque romaine.

Aucun vestige de construction n'est apparu au cours de ces travaux, et cette dernière observation vient appuyer une série de constatations analogues faites au cours de ces dernières années dans les parcelles voisines.

Les surfaces inexplorées dans ce quartier de Nyon ne laissent désormais guère de place à un monument de l'importance d'un théâtre, édifice dont les vestiges, généralement importants, auraient dû être remarqués par le passé.

Si la ville romaine a compté un théâtre parmi ses monuments, il convient désormais de le rechercher dans d'autres endroits.

Observations: MHA VD. J. Morel.

Documentation: Rapport P. Bridel, MHA VD.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 660/137 750

**R** *Rue Pertems – Rue Marchandises – Constructions romaines.*

Un projet de construction d'immeubles dans la région archéologique de Nyon a requis, en novembre 1983, une campagne de sondages préliminaires dans la zone des bâtiments prévus, pour détecter la présence de vestiges à fouiller.

Dans la partie méridionale du projet, on a rencontré une couche d'occupation romaine associée à des restes de constructions (sols bétonnés et murs), à une profondeur de 1 à 1,5 m sous le niveau du sol actuel. Ces témoins archéologiques fixent une limite Nord des quartiers romains à cet emplacement, ce qui précise notablement notre connaissance de l'urbanisme de la *Colonia*.

Une fouille archéologique sur une surface de 300 m<sup>2</sup> environ sera entreprise préalablement aux nouvelles constructions.

Investigations: MHAVD. M. Klausener.

Documentation: MHAVD.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 600/137 400

**R** *Promenade du Jura – Sondages.*

Un projet de garage souterrain touchant une grande surface de l'acropole nyonnaise a requis une campagne de sondages archéologiques par tranchées en juin 1983. On a constaté que le niveau du terrain a été fortement abaissé au début du XX<sup>e</sup> siècle et que les niveaux archéologiques médiévaux et romains ont en grande partie disparu.

Les structures implantées profondément sont conservées (fosses et canalisation d'égouts romaines, fondations de murs). Des investigations complètes seront effectuées si le projet de construction est réalisé.

Investigations et documentation: Rapport archéologique par J. Morel, déposé aux MHAVD.

Objets: déposés au Musée de Nyon.

PRANGINS – District de Nyon – CN 1261 508 700/138 800

**M-AP** *Château de Prangins – Sondages.*

En vue des aménagements du château pour le siège romand du Musée national suisse à Prangins, des sondages en tranchées ont été pratiqués dans les terrasses à l'Est et à l'Ouest du bâtiment principal. Le but de ces recherches était d'observer d'éventuels vestiges d'un édifice antérieur, château médiéval cité dès le XII<sup>e</sup> siècle, que l'on suppose occuper le même emplacement que le bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La terrasse orientale (côté lac) est une construction établie au XVIII<sup>e</sup> siècle, constituée de remblais. Les fortes maçonneries qui la délimitent au Nord, à l'Est et au Sud montrent que l'on a procédé à un agrandissement en direction du lac. La terrasse occidentale (côté Jura) est taillée dans les formations de la terrasse fluvio-lacustre, dont les sables et graviers apparaissent directement sous les pavés de la cour du château; il est donc établi sur une butte naturelle, dont le sommet a été aplani.

Le mur qui limite la terrasse actuelle à l'Ouest correspond à un agrandissement d'une douzaine de mètres de largeur fait au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette extension recouvre une orangerie avec voûte en molasse, étanchéifiée par une couverture de tuiles, recouvertes de graviers drainants. Ce dispositif très rare a été observé récemment sur une citerne enterrée dans la cour de la Maison Tavel à Genève (voir: C. BONNET, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1980-1981*, dans *Genava*, t. XXX, 1982, p. 15). Ces constructions s'appuient contre un ancien mur de ter-

rasse et recouvrent d'autres vestiges de maçonneries, dont certains sont de forte épaisseur.

Les investigations sont cependant insuffisantes pour dater précisément les éléments antérieurs constatés et comprendre les divers états du site avant la construction du château actuel, entre 1732 et 1739.

Investigations et documentation: J. Bujard.

Rapport: déposé aux MHA VD.

ROLLE – District de Rolle – CN 1261 514 240/146 500

**R** *La Combe – Etablissement romain.*

Des travaux de terrassement entrepris sans autorisation ont porté atteinte à des substructures romaines en avril 1983, dans une partie de la propriété où des recherches anciennes avaient déjà localisé des vestiges (voir: O. DEDIE, *A propos d'une exploitation industrielle à l'époque romaine*, Rolle 1967).

Le cas a été l'objet d'une dénonciation préfectorale et les travaux ont été suspendus dans l'attente d'un projet conforme. Des fouilles en surface seront entreprises à cette occasion en 1984.

ROLLE – District de Rolle – CN 1242 515 700/145 850

**M** *Château de Rolle – Mur de braie et fossé.*

A l'occasion des travaux de restauration de l'aile Nord du château, un sondage d'une trentaine de mètres de longueur a été pratiqué perpendiculairement à ce corps de bâtiment en juillet 1983. Il s'agissait de repérer les caractéristiques de l'ancien fossé et de mesurer la profondeur de la base de l'enceinte. Les résultats de ces investigations sont les suivants (fig. 19):

Le mur Nord du château (A) est, à l'emplacement du sondage, fondé à 3,5 m de profondeur sous le niveau actuel du sol, dans une couche de graviers sableux fluvio-lacustres (8). La configuration de ce banc de graviers émergeant entre le lac et le petit estuaire formé par les affluents torrentiels locaux a sans doute joué un rôle dans l'implantation et le plan du château.

A 4,5 m au Nord du mur précité, le sondage a révélé une puissante maçonnerie large à sa base de 2,5 m au moins et de 1,2 m au sommet (B), fondée à 6 m de profondeur au moins dans une forte dénivellation des graviers.

Il s'agit d'un mur de braie, ouvrage de défense avancé ici très proche du château lui-même. Les remblais et les niveaux archéologiques entre les deux murs n'ont pas pu être bien observés (7). Les niveaux de circulation possibles sont à situer entre 0,5 et 2 m sous le sol actuel.

Au-delà du mur de braie s'étendait un large fossé baigné par les eaux. Sa largeur au droit du sondage est de 25 m environ et sa profondeur est inconnue. Le mode de formation du fossé, par l'érosion ou par creusement artificiel, ainsi que son plan ne peuvent être précisés sur la base de cette unique observation. On ignore s'il était en communication directe avec le lac, mais on sait par contre qu'il a perdu progressivement sa profondeur du fait d'un comblement par des sédiments fins (6) venus soit du lac, soit des émissaires locaux, à l'image d'un bras mort d'une rivière. Le fossé était pratiquement comblé et envahi par la végétation palustre vers le début de l'époque bernoise, marquée par la démolition du mur de braie et le dépôt d'une couche de destruction uniforme sur l'ensemble du fossé (5).

Jusqu'à l'époque contemporaine, 2 m de remblais et de sédiments se déposeront encore (1-4), effaçant totalement les anciens reliefs du fossé et du dispositif de défense avancé.

D'autres observations seront nécessaires avant de formuler un projet de remodellement des abords du château.

Investigations et documentation: ARCHEOTECH, Lausanne.

Rapport: Château de Rolle (VD). Sondages en travers du fossé Nord. Juillet 1983. ARCHEOTECH, 20 juillet 1983, par F. Christe, déposé aux MHA VD.

SAINTE-CROIX – District de Grandson – CN 1182 532 200/185 100

**R-I** *Route à ornières.*

En prévision de travaux d'aménagement forestier, une reconnaissance du réseau d'ornières conservé à faible profondeur a été effectuée en juillet 1983 sur une partie des tracés connus (zone en dessus de la Grange de La Côte). Ces tracés coïncident avec des chemins de dévestiture actuels.

Observations et documentation: MHA VD. M. Klausener.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 130/180 770

**L-R** *Coupe au travers du site du Castrum.*

Le remplacement d'une canalisation d'égout à 4 m de profondeur environ sous la rue des Jordils en novembre et décembre 1983 a permis l'observation d'une coupe d'une centaine de mètres de longueur, particulièrement intéressante pour l'étude chronologique des occupations humaines et l'évolution du milieu sédimentaire (fig. 20).

Pour la partie profonde de la coupe, les observations n'ont pu être effectuées que sous forme de colonnes espacées, relevées entre les planches d'étaillage. Les niveaux supérieurs, intéressant surtout l'époque romaine, ont été relevés dans la mesure du possible dans des coupes continues exécutées à l'avance.

L'élément le plus ancien observé sous les thermes romains fouillés en 1903 est le sommet d'un cordon littoral, non daté. Ses graviers sont surmontés par une importante série d'origine fluviale, épaisse de 1 à 2 m, où alternent sables, limons, graviers et niveaux de débris végétaux. Cet ensemble s'est déposé d'Est en Ouest par comblement progressif de ce bras de la Thielle. Il est recoupé par plusieurs chéneaux d'érosion montrant l'activité de la rivière. Du matériel céramique et des ossements animaux remontant à l'époque de La Tène finale sont stratifiés dans la partie inférieure des dépôts, vers la cote 431-432, annonçant le voisinage d'une zone habitée. Des objets romains se déposent dans le même milieu d'estuaire, mais à des niveaux plus hauts et surtout dans la partie occidentale de la coupe, vers le canal oriental. L'arrêt de la sédimentation fluviale est marqué à l'Est par les traces des constructions et destructions du *vicus* romain, sur les sols exondés. Le cours de la rivière est alors rejeté à l'Ouest par son propre alluvionnement et la berge porte l'empreinte des stabilisations romaines, par des niveaux de blocailles et de galets et par l'implantation de pieux à une dizaine de mètres du canal actuel. L'emplacement du rempart septentrional du *Castrum* a été recoupé à un endroit où cet ouvrage est totalement détruit par les récupérations de matériaux de construction. L'observation de trous de poteaux donne à penser que le rempart était construit sur un pilotage à cet emplacement. Les niveaux romains ont disparu dans la zone des thermes fouillés en 1903. La suite de la coupe, obliquant au Nord-Est dans la rue des Philosophes, sera analysée en 1984.

Investigations, documentation et rapport: M. Klausener. MHAVD.  
Objets: seront déposés au Musée d'Yverdon.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 538 900/181 100

**M** Rue R.-de-Guimps – Remparts XIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, canaux.

A la suite des observations faites à la rue du Four 25 (voir: D. WEIDMANN, *Chronique archéologique*, dans *RHV* 1983, p. 215-217), de nouvelles découvertes ont été faites en été 1982 lors de travaux d'édilité entrepris par la commune d'Yverdon dans la rue R.-de-Guimps.

Les remparts des XIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles n'ont pas été touchés par la tranchée de canalisation moderne, car ils avaient été démantelés lors de la construction de petites maçonneries, dont les fondations, larges de 0,50 m, ont été retrouvées dans l'axe de la rue R.-de-Guimps (fig. 21, n<sup>os</sup> 2-4).

Le plan d'Yverdon dit «de Treytorrens», de 1737, présente encore le rempart du XVI<sup>e</sup> siècle; on peut donc considérer que ces constructions sont postérieures à cette date. Il peut s'agir de fondations de petites constructions ou de murs de clôture des propriétés qui se sont étendues sur les anciens remparts, avant le percement de la rue R.-de-Guimps à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

A 4 m au Sud de l'emplacement supposé du mur du XVI<sup>e</sup> siècle, une structure complexe a été observée à 1,5 m sous la chaussée actuelle, faite de pieux de chêne verticaux retenant des planches de sapin. Cet ensemble a subi des effondrements et des tassements consécutifs à son abandon et à la pression des terres. Une série d'analyses dendrochronologiques a permis de conclure à la présence successive au même emplacement de deux canaux de 1 m de large, aux bords renforcés par un boisage (fig. 22).

Ces aménagements remontent l'un au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (abattage des bois postérieur à 1547) et l'autre à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (abattage des bois postérieur à 1590).

Les canaux suivent un tracé parallèle au mur d'enceinte du XVI<sup>e</sup> siècle, ce qui tend à préciser la date de construction du nouveau rempart dans ce secteur après 1536 (arrivée des Bernois) et avant 1550 environ.

Il convient encore de noter la permanence d'un milieu humide à cet endroit, illustré par une couche d'argile tourbeuse attestant la présence d'un fossé en avant du rempart.

Investigations, documentation: Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.

Rapport: Yverdon, rue R.-de-Guimps. Sondages archéologiques en 1982, par W. Stöckli, 12.12.1983, déposé aux MHA VD.

Analyse dendrochronologique: Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon.